REVUE DE PRESSE

30 septembre 2024

Radio
PRESSE
information
JOURNAUX
télé
MÉDIAS
Médias sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.

La Fédération des centres de services scolaires du Québec

PRODUIT PAR
influence

La Fédération des centres de services scolaires du Québec

COMMUNIQUÉ

Semaine pour l'école publique

L'engagement parental : une force incontournable pour le succès de l'école publique

Québec, le 30 septembre 2024 – En cette *Semaine pour l'école publique*, sur le thème de la parentalité, la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) souhaite exprimer sa profonde gratitude envers les parents engagés dans le réseau public d'éducation, et ce, puisqu'ils sont des alliés importants à la mission de l'école publique. De fait, leur implication est essentielle pour soutenir la réussite scolaire des élèves. À l'occasion de cette 15e édition, prenons le temps de les remercier.

« *L'engagement des parents est crucial dans les milieux scolaires. Leur opinion et leur position sur différents dossiers éducatifs sont précieuses pour veiller à l'amélioration continue de notre réseau public d'éducation. D'ailleurs, plus les parents s'impliquent et collaborent au choix des orientations éducatives des écoles, plus les décisions et les actions s'avèrent porteuses pour les élèves. Aussi, cette implication favorise non seulement la réussite scolaire des élèves, mais aussi leur sentiment de bien-être et leur motivation. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur précieuse contribution.* » s'est exprimée la présidente-directrice générale de la FCSSQ, madame Caroline Dupré.

À propos de la FCSSQ

La FCSSQ regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, financement, transport scolaire, communications, formation professionnelle, services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques et de

la formation. Conjointement avec le MEQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

– 30 –

Source :

Catherine Roy
Conseillère aux communications et relations de presse

Fédération des centres de services scolaires du Québec

Tél. : 438 371-9420

croy@fcssq.quebec • www.fcssq.quebec

Le Devoir, 30 septembre 2024, page A1-8

FRANCISATION

Les coupes ont raison d'un autre programme

Les cours offerts à la Commission scolaire Eastern Townships disparaitront bientôt, faute d'argent

LISA-MARIE GERVAIS
LE DEVOIR

Les coupes budgétaires du ministère de l'Immigration font d'autres victimes : le programme de francisation de la Commission scolaire Eastern Townships (ETSB) s'apprête à fermer ses portes, faute d'un financement à la hauteur de ses besoins, a appris *Le Devoir*. À partir du 25 novembre, ce sont des dizaines de cours de français à temps complet et partiel qui ne se donneront plus, laissant sur le carreau près de 500 étudiants et une vingtaine d'enseignants.

« Si le MEQ [ministère de l'Éducation du Québec] ne change pas sa position sur notre plafond pour cette année, ce seront les derniers cours de francisation offerts », a écrit Steve Dunn, le directeur du Centre d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Eastern Townships, dans une lettre envoyée à tous les enseignants le 13 septembre dernier. « Bien que nous soyons très attachés à notre position et à nos services, si la décision ne change pas, nous serons toujours dans une situation déficitaire que nous devrons résoudre et qui n'ira pas au-delà du 25 novembre. »

En juin dernier, *Le Devoir* avait révélé que devant l'explosion des coûts en francisation, liée à la forte demande, le gouvernement avait révisé sa méthode de calcul des subventions. Cela avait créé des trous majeurs dans le budget des centres de services scolaires, qui avaient été invités à admettre moins d'étudiants. Certains ont été contraints de réduire leur offre de cours de moitié, d'autres de la ramener pratiquement à zéro.

D'une forte croissance... à zéro

Dans sa lettre aux enseignants de l'ETSB, M. Dunn a expliqué qu'en vertu des nouvelles règles budgétaires, le financement de la francisation serait octroyé en fonction du nombre d'enseignants qui donnaient des cours en 2020-2021. À cette époque, la francisation n'avait pas encore pris son envol à la Commission scolaire Eastern Townships et il n'y avait que 6 ETC (équivalents à temps complet). Or, la demande pour les cours a explosé en peu de temps, si bien que l'an dernier, il y avait 114 ETC.

« Nous sommes passés de la plus forte croissance de la province à la plus forte baisse du financement attendu en raison de cette décision. [...] Nous ne sommes pas d'accord avec cette décision et nous aimerions continuer à offrir les services que nous avons construits et à servir nos élèves », a-t-il écrit.

Contacté par *Le Devoir*, Steve Dunn dit être « en discussion à différents niveaux » pour pouvoir continuer à financer le programme. « Nous sommes conscients que la stabilité de nos élèves et de nos enseignants est compromise, mais nous ne savons tout simplement pas encore ce que nous pourrons faire. » Il en profite pour souligner que le taux de satisfaction est « extrêmement élevé » à l'égard des services de francisation de sa commission scolaire, qui ont connu « une augmentation considérable ».

Fin de mandat pour les profs

Les enseignants reçoivent néanmoins ces jours-ci des responsables des ressources humaines de la Commission scolaire Eastern Townships une communication leur indiquant « une nouvelle date de fin de mandat » pour le 25 novembre, selon un courriel consulté par *Le Devoir*. Elle est toutefois attribuée à « une baisse anticipée de la clientèle ».

« On pensait être en train de construire quelque chose de bien en francisation, mais on se fait tirer le tapis sous le pied », déplore une enseignante, qui



© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

souhaite garder l'anonymat par crainte de représailles. « On savait que ça grossissait vite, mais on se disait que ça allait se stabiliser. Et là, on nous dit que ça n'existera plus du tout. »

Elle dit être encore sous le choc. « J'ai tellement pleuré. J'étais heureuse de pouvoir travailler dans quelque chose de motivant. »

Même si le gouvernement cherche à réduire l'immigration temporaire, les besoins actuels sont toujours criants. « La loi 96 n'a toujours pas été modifiée et on exige toujours des immigrants qu'ils apprennent la langue en six mois, rappelle-t-elle. Moi, je trouve plutôt réjouissante [la] motivation [des étudiants] et leur engagement à vouloir vivre en français ; mais pour cela, il faut leur en donner la possibilité. »

Des élèves déçus

Natalie Cooper, une avocate de Toronto qui vit à Cowansville, se dit « déçue » de perdre son cours de français. « Je ne connais pas beaucoup de gens au Québec, alors ça m'a donné la possibilité de rencontrer du monde. On s'était créé une petite communauté », dit-elle.

M^me^ Cooper avait commencé sa francisation il y a deux ans dans le but de faire son examen professionnel. Pour cette Trinidadienne d'origine qui a de jeunes enfants, les cours en ligne lui ont donné la flexibilité dont elle avait besoin. « Je retourne dans mon pays deux ou trois fois par année et je peux même continuer la francisation. »

Elle craint de retourner à la case départ en s'inscrivant à Francisation Québec. « J'ai entendu dire que la liste d'attente est extrêmement longue », avance-t-elle. Sa seule option demeure le cégep de Granby, des cours payants qui nécessiteront qu'elle se déplace.

Helena Pinheiro, une psychologue brésilienne, se dit « très triste » de perdre son cours de français. « Je suis restée deux ans sans cours, et là, je viens de trouver un cours qui me convient, mais ça va s'arrêter, déplore-t-elle. Je sens que j'apprenais enfin quelque chose. Et j'ai besoin du français si je veux travailler ! »

M^me^ Pinheiro trouve ironique de voir partout des publicités incitant les immigrants à se franciser alors qu'on l'empêche maintenant de le faire en fonction de ses besoins. « Je ne me sens pas considérée. C'est comme si j'étais exclue de la société, et pourtant, je fais des efforts pour apprendre le français. »

© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

Le Devoir, 30 septembre 2024, page A3

ACTUALITÉS

III COLLOQUE DE LA CAQ

Ottawa a « perdu le contrôle de l'immigration », lance Legault

LÉO MERCIER-ROSS
À SAINTE-HYACINTHE
LE DEVOIR

Les frictions entre Québec et Ottawa se sont encore accentuées samedi, quand plusieurs ministres caquistes et le premier ministre du Québec, François Legault, ont attaqué le gouvernement Trudeau au sujet des tensions en immigration entre les deux ordres de gouvernement lors du colloque politique de la Coalition avenir Québec (CAQ) à Saint-Hyacinthe.

« Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau a complètement perdu le contrôle de l'immigration », a lancé François Legault lors de son discours de clôture adressé aux membres et aux militants du parti. « Je ne veux pas m'étendre sur mes petits différents avec Justin, mais les faits sont que, depuis deux ans, le nombre d'immigrants temporaires au Québec est passé de 300 000 à 600 000 », a-t-il cité en exemple.

M. Legault a également dit ne pas comprendre pourquoi le Bloc québécois et « son parti frère », le Parti québécois, « donnent leur confiance au gouvernement de Justin Trudeau sans demander rien en échange sur l'immigration ». La semaine dernière, M. Legault avait demandé au Bloc québécois de voter avec les conservateurs pour renverser le gouvernement Trudeau, sous prétexte qu'Ottawa n'en fait pas assez en immigration.

Lors de son discours et sous les applaudissements des militants de son parti, François Legault s'est aussi attaqué aux partis d'opposition à Québec, en déclarant que « dans les dernières semaines, on a vu que la CAQ, c'est le parti qui défend l'identité de la nation québécoise ».

Le premier ministre s'est également pris au plan économique des autres partis de Québec en affirmant que « la CAQ est le seul parti de l'économie ». Il s'est d'ailleurs décrit comme « un bâtisseur », avec ses projets de « boom économique » comme l'agrandissement de la capacité d'Hydro-Québec. « L'énergie propre, ça va devenir l'or de demain », a-t-il lancé.

Des relations tendues

Le ministre québécois de l'Immigration et des Relations canadiennes, Jean-François Roberge, a reproché au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, d'avoir lavé son linge sale en public lorsque ce dernier a accusé le premier ministre du Québec de propager des faussetés dans le dossier de l'immigration lors de la visite à Montréal du président français, Emmanuel Macron.

« Je pense que M. Trudeau l'a échappé, comme on dit. Ce n'est pas habile de se chicaner devant la visite », a-t-il déclaré en mêlée de presse samedi en marge du colloque.

Selon le ministre québécois de l'Éducation, Bernard Drainville, « ça fait un bout qu'ils [les libéraux fédéraux] ne comprennent rien, et ce n'est pas parce qu'on ne leur explique pas ». « J'ai 60 écoles de 24 classes chacune qu'on a ouvertes pour faire de la francisation. Je manque d'écoles, je manque d'enseignants », a-t-il déclaré, samedi matin.

Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a décrit le décret fédéral visant à protéger le caribou comme un « dîner de cons ». « On en a presque pour 1 milliard de dollars d'impacts négatifs en région », a-t-il déploré.

La CAQ, c'est le parti qui défend l'identité de la nation québécoise

FRANÇOIS LEGAULT



© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

La ministre responsable des Aînés, Sonia Bélanger, a quant à elle déploré la « fin de non-recevoir » qu'elle a reçue du fédéral dans le dossier des demandes anticipées pour l'aide médicale à mourir. « C'est tendu », a-t-elle déclaré.

Les ministres Christopher Skeete, délégué à l'Économie, et Ian Lafrenière, des Relations avec les Premières Nations et les Inuits, ont affirmé de leur côté avoir de très bonnes relations avec leurs homologues fédéraux.

Le colloque politique de samedi était l'occasion pour les membres de la CAQ de discuter de divers sujets dont d'immigration et d'innovation. Certains membres se sont montrés critiques du gouvernement lors des périodes de questions.

« Au niveau rural, je vous le dis, la CAQ est en train de s'effondrer », a entre autres lancé au micro le militant Sylvain Duval, de Portneuf. « Ça ne va pas bien. »

« On dirait que vous mettez tous vos œufs dans les grosses affaires. [...] Là, Northvolt est en train de planter. Il faudrait finir les *jobs* qu'on a à faire », a-t-il poursuivi. La modératrice, la députée caquiste Stéphanie Lachance, a rapidement mis fin à l'intervention de M. Duval.

Avec La Presse canadienne

© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

La Presse Plus, 30 septembre 2024, page A12

LA PRESSE+

Jeux risqués et codes de vie

Profs et parents appellent à revoir les restrictions dans les cours d'école

Considérant l'impact que peuvent avoir les nombreuses restrictions imposées dans les cours d'école sur le développement des enfants, des associations d'enseignants, de parents et de personnel de soutien croient que les écoles auraient intérêt à revoir leurs codes de vie.

Ariane Lacoursière

Équipe d'enquête, La Presse

Gabrielle Duchaine

Équipe d'enquête, La Presse

Ce qu'il faut savoir

- Les écoles primaires du Québec multiplient les interdits dans la cour de récréation.
- Cela va à l'encontre d'une recommandation de la Société canadienne de pédiatrie qui fait la promotion du jeu risqué ; des experts s'inquiètent pour le développement des enfants.
- Des syndicats d'enseignants et de personnel de soutien demandent aux écoles de revoir leurs codes de vie.

« Ça vaut la peine que chacune des communautés-écoles se penche sur la question de savoir si [leur code de vie] est trop restrictif ou pas », estime le président de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Richard Bergevin.

« Les codes de vie doivent être là. Est-ce qu'ils sont trop sévères ? Peut-être que parfois, ils le sont trop. Laissons les enfants faire des essais, encadrés, et ça va encourager leur autonomie », ajoute le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost. « Il faut proposer un environnement de sécurité, prendre des risques calculés, enlever les dangers graves, superviser, soigner les blessures de façon positive. Tout ça fait partie du travail qu'on fait. Mais faisons attention de ne pas éliminer tous les risques pour tous les enfants. […] Nos membres sont capables d'analyser ce qui est à risque et ce qui n'est pas à risque. »

Dans un dossier publié samedi[1], *La Presse* a présenté de nombreux interdits contenus dans les codes de vie de centaines d'écoles primaires de la province. Le roi de la montagne, les batailles de boules de neige, grimper ou jouer dans les flaques d'eau sont largement proscrits. Certaines de ces limites imposées aux enfants semblent entrer en contradiction avec un avis diffusé au début de 2024 par la Société canadienne de pédiatrie qui faisait un vibrant plaidoyer pour favoriser le jeu risqué chez les enfants.

Un avis récent

Selon Richard Bergevin, l'avis des pédiatres « est quand même une nouveauté ». « Et les codes de vie, même si ça peut se changer annuellement, ça ne se change pas à la semaine », dit-il.

Les codes de vie sont en effet adoptés par les conseils d'établissement des écoles primaires auxquels siègent, notamment, des parents.

Présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, Mélanie Laviolette reconnaît qu'ils sont « parfois adoptés de façon expéditive ». « C'est rare que ce soit discuté de fond en comble dans les réunions », dit-elle.

M[me] Laviolette invite les parents « à revoir les codes de vie et à en discuter », par exemple en faisant des sondages auprès des parents et des intervenants de l'école. « Un code de vie, c'est fait pour garantir un milieu sécuritaire à nos enfants. Ce n'est pas fait pour être un milieu restrictif », dit-elle.

Adapter selon le milieu

Pour M. Bergevin, il est primordial que les codes de vie tiennent compte de la réalité de chaque milieu. « On n'est pas contre le fait qu'il y ait une plus grande liberté pour

les jeunes. Mais il faut que ce soit analysé en fonction de chacune des écoles. » Permettre le jeu risqué est « plus facile à appliquer pour un seul enfant », rappelle-t-il.

Dans un milieu scolaire, on ne s'occupe pas d'un seul enfant. On s'occupe d'un grand groupe d'enfants dans un contexte limité de surveillants. Alors il faut tenir compte de cette réalité-là aussi dans le code de vie.

_ Richard Bergevin. président de la Fédération des syndicats de l'enseignement

Éric Pronovost a un avis semblable. « On a des réalités qui sont propres à chaque école. Ça va même jusqu'au type de cours. Il y a des cours d'école qui sont en asphalte et d'autres qui sont en gazon ou en gravier. Il faut tout analyser ça […]. »

Il donne l'exemple suivant : plutôt que d'interdire systématiquement aux élèves de maternelle de faire une activité jugée risquée pour les plus jeunes, pourquoi ne pas permettre de l'essayer lorsque l'éducatrice est proche ? « Tout est dans l'explication, dans l'approche. Dans la façon de dire les choses : "Est-ce que vous avez le goût de l'essayer aujourd'hui ? On va le faire." Tu en fais passer un à la fois puis après ça, tu le félicites. Ça lui donne juste confiance. Ça ne veut pas dire qu'on va le faire chaque fois, mais de vivre [des expériences], c'est formidable pour le développement de l'enfant. »

Dans cette optique, Richard Bergevin souhaite que des pédiatres fassent « œuvre pédagogique » et « enseignent aux différents milieux et aux parents ce qu'ils veulent dire par jeu risqué et comment on doit encadrer ça ». « Je pense que les écoles doivent tenir compte [de l'avis des pédiatres] et doivent prendre le temps de se demander si leur code de vie est bien adapté à ce besoin-là des enfants d'avoir un peu plus de libertés dans leur jeu, dit M. Bergevin. Il faut que la situation soit sécuritaire, mais qu'on ne soit pas non plus trop contraignants. »

La Presse Plus, 30 septembre 2024, page S8

LA PRESSE+

Basketball

L'incroyable progression de Souareba Dramé

Souareba Dramé n'a que 18 ans. Il n'avait jamais vécu à l'étranger à ce jour. Maintenant, il vivra en Floride, pour jouer au basket à la Downer Christian High School d'Orlando. Seul.

Éric Martel

La Presse

En se mettant à sa place, nos mains deviennent moites. « Ce n'est rien de stressant, assure-t-il pourtant. Tout ce trajet-là, je sais que je ne l'ai pas fait pour rien. »

« Ce trajet-là », c'est celui d'un joueur de basketball moyen devenu l'un des meilleurs espoirs de la province. Mais surtout d'un adolescent à qui on a répété sans cesse qu'il ne parviendrait pas à terminer son secondaire.

Lorsqu'il a commencé son parcours à l'école Jeanne-Mance, Souareba était pris dans un « cercle vicieux ». Influencé par un mauvais entourage, il présentait de sérieux troubles de comportement.

« Je faisais plein de trucs débiles pour énerver les gens dans la rue. Je prenais leur vélo pour voir leurs réactions. Je lançais des roches sur les objets des autres. Je courais après les gens, leur criais après. Je ne comprenais pas que de petites erreurs pouvaient mener à de graves conséquences. »

En classe, l'attitude de Souareba était tout aussi problématique. Il accumulait les bêtises, confrontait les enseignants pour se valoriser devant ses pairs.

« J'aimais les faire rire, mais au fond, je ne me sentais pas bien, avoue-t-il. Je pensais que les profs ne m'aimaient pas. C'était ma façon de réagir. »

« Il était toujours en confrontation avec les adultes, résume Martin Dusseault, travailleur social en milieu scolaire au CSSS Jeanne-Mance et coordonnateur du programme de basketball de l'école. Il n'était pas réceptif aux messages. »

Souareba était peut-être bruyant, mais au fond, il était « gêné ». Il était incapable de se concentrer en classe, de poser des questions aux professeurs, lorsqu'il ne comprenait pas la matière. Ses notes en subissaient les contrecoups.

Lors de sa troisième secondaire, il s'est trouvé à la croisée des chemins. Il coulait trop de cours. Si bien que des conseillers scolaires lui ont proposé de « réévaluer son parcours », d'opter pour une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS), à l'issue de laquelle il n'obtiendrait pas son diplôme d'études secondaires. Pour Souareba, cette année-là a été celle du déclic.

« Ce n'est pas aux profs, ou à n'importe qui d'autre de te dire ce que tu peux faire ou pas », rappelle le grand gaillard de près de 2 m.

Ce déclic s'est matérialisé sur les bancs d'école comme dans le gymnase. Avec les Dragons, Souareba était un joueur correct, sans plus, lorsqu'il a rejoint l'équipe élite. Depuis son jeune âge, il était doté d'un talent naturel ; il n'avait jamais eu à travailler.

« Il a vécu un choc en arrivant. Auparavant, il avait toujours été un des meilleurs joueurs de son niveau, mais là, ça ne suffisait plus. C'était la même chose qu'en classe : il ne travaillait pas fort. Il a fallu lui apprendre à nous faire confiance, à embarquer dans ce qu'on lui proposait. »

Souareba se présentait sur le court matin, midi et soir pour s'entraîner avec les membres du programme de basket de l'école. Lorsqu'il ciblait une faiblesse dans son jeu, il redoublait d'ardeur pour l'améliorer. Et c'était la même chose en classe.

« Je me donnais des défis. Si j'avais coulé une matière, je m'arrangeais pour avoir 70 % à tous les examens suivants. Je posais plus de questions, j'allais aux récupérations pour réussir », note-t-il.

La transformation

Lorsqu'il s'est présenté en cinquième secondaire, Souareba était un joueur transformé. Au cours de la saison, il s'est affirmé comme un des meilleurs espoirs de la province, inscrivant en moyenne 26 points par partie. Dans la division 1, une performance de 30 points est généralement considérée comme « exceptionnelle ».

Lors d'un match, Souareba a inscrit 41 points. Mais son équipe avait perdu en deuxième prolongation contre Notre-Dame-de-Lourdes, la première équipe au classement. Les deux écoles s'affrontaient à nouveau dans les jours suivants.

« Je me suis dit que ce n'était pas vrai qu'on allait perdre encore. Que j'allais tout faire pour gagner », relate-t-il.

Sa réplique ? Une performance record de 54 points. Alors que l'équipe adverse a dû se contenter de… 51 points.

Au-delà de sa performance individuelle, Souareba démontrait petit à petit une caractéristique nouvelle : le leadership. « On lui a demandé de jouer un rôle de leader, et il l'a fait. Il a pris son rôle au sérieux, il a appris à communiquer avec les autres. Sa progression a été fulgurante », relate Martin Dusseault.

Cette progression aura été telle qu'elle lui aura permis de tomber dans l'œil d'une *prep school* américaine. Et tranquillement, d'universités, qui s'informent de sa progression.

« Mon rêve, c'est d'être un jour payé pour jouer au basket », affirme Souareba. Meneur de jeu, il idolâtre particulièrement les joueurs de la NBA Dejounte Murray et Reggie Jackson, qui évoluent à sa position. « Ce sont surtout des *underdogs*, comme moi », ajoute-t-il.

Non seulement Souareba peut se permettre de rêver, il a ce qu'il faut pour jouer en première division universitaire américaine, prévoit Martin Dusseault.

« J'ai entraîné l'équipe du Québec. J'en ai vu des joueurs passer. Mais Souareba, il fait des choses que je n'ai jamais vues chez d'autres joueurs. S'il décide de monter au panier et de *dunker*, il le fait facilement, peu importe la taille du joueur, l'autre bord. »

Si les adversaires sont incapables de le freiner, ses résultats scolaires auraient pu le faire. Mais n'allez pas croire que Souareba se formalise de ses échecs passés.

L'important, ce n'est pas le début de l'histoire, c'est comment tu la finis.

_ Souareba Dramé

S'il cherche une source de motivation, il pourra se rappeler sa nomination au gala du Réseau sportif étudiant du Québec (RSEQ), pour sa persévérance scolaire et sportive.

« D'avoir été nommé, ça me rappelle à quel point j'ai mis des efforts pour me rendre où je suis, et à quel point je devrai encore en faire pour poursuivre. »

« Il y avait des journées où je ne voulais pas aller à l'école, mais j'y allais quand même. Je savais qu'au bout des cours, j'avais mes pratiques de basket. Si ce n'était pas du basket, je ne pense pas que j'aurais fini mon secondaire. C'est le basket qui m'a poussé à faire mieux, à devenir une nouvelle personne. »

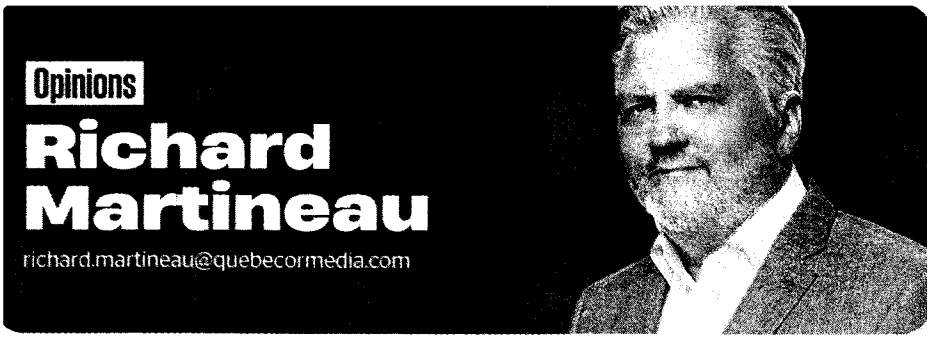
Lorsqu'on fait remarquer à Souareba qu'il semble nostalgique de son parcours, il sourit.

« Le secondaire, ce sont les moments avec mes amis, les meilleurs souvenirs de ma vie. Tout ça, ça va me manquer. »

Permettre à un enfant exclu d'aimer profondément tout ce qui le rebutait six ans plus tôt. D'embrasser pleinement ses échecs, son cheminement.

Au fond, c'est peut-être un peu ça, la force du sport.

Le Journal de Montréal, 30 septembre 2024, page 5
Le Journal de Québec, 30 septembre 2024, page 5



Fais pas ci, fais pas ça

Ainsi, selon un texte publié dans *La Presse*, les écoles du Québec continuent de surprotéger les enfants, même si les pédiatres ne cessent de répéter depuis des années que c'est nocif pour leur développement.

Pas de bousculades, pas de bataille de boules de neige, pas de chamaillage, pas de coups de pied dans les ballons, interdit de marcher sur la glace, de sauter en bas des balançoires, de courir dans les couloirs, de glisser sur les rampes des escaliers, blablabla.

Sinon maman va se fâcher.

Vous êtes surpris ?

Ça fait une éternité que c'est comme ça.

Pas seulement dans les écoles : partout.

On veut une société sans risque, sans aspérité, sans rien qui dépasse.

« Hon, un livre de Tintin dans la bibliothèque ! Patriarcat ! Colonialisme ! Sexisme ! Racisme ! Vite, enlevez-moi ça ! Et mettez un avertissement avant *La petite vie* ! »

ÉDUQUONS LE PEUPLE !

Le pire, c'est que ces consignes qui se multiplient à l'infini écœurent tout le monde, mais on continue d'en ajouter, allez savoir pourquoi.

Pas foutu de voir l'expo d'un peintre, maintenant, sans qu'on nous explique qu'il était méchant avec ses blondes et qu'il mangeait ses crottes de nez.

Êtes-vous allés au théâtre, récemment ? Ce ne sont pas des pièces qu'on nous présente, mais des séances de rééducation. Les messages sont soulignés à gros traits, on se croirait dans une campagne chinoise quand les Gardes rouges allaient propager la Bonne Nouvelle aux fermiers.

On a pris *La Femme qui fuit*, le beau livre d'Anaïs Barbeau-Lavalette sur une artiste prise en étau entre ses enfants et sa carrière, un récit tout en nuances et en subtilité, et on en a fait un pensum féministe qui avait la finesse d'une tonne de briques, avec un chœur criard qui assénait « le message de la pièce » à coups de masse afin de s'assurer qu'il allait bien rentrer dans nos pauvres petites têtes.

L'art, maintenant, sert à éduquer le peuple, le bon petit peuple qu'il faut prendre par la main et protéger de la méchante extrême droite qui rôde derrière chaque micro.

Terminé, l'art qui explorait les zones d'ombre de l'être humain, les artistes, maintenant, éclairent, élèvent, expliquent, illustrent, éduquent.

« Fais pas ci, fais pas ça / À dada prout prout cadet », comme chantait Jacques Dutronc.

Venez, les enfants, on va aller voir une pièce qui va vous montrer que ce n'est pas beau de sucer votre pouce, de mettre vos coudes sur la table et de parler en mangeant.

LA MESSE N'EST PAS FINIE

On veut notre bien et on l'aura, même si ça finit par nous sortir par les oreilles.

Et n'oubliez pas, cette œuvre composée dans le cadre d'un atelier de sensibilisation au racisme systémique est présentée dans une salle située sur un territoire non cédé, et patati et patata, qu'on est donc gentils et ouverts et compatissants et surtout hypocrites, car tout le monde s'en sacre.

On a sorti les curés des églises et maintenant les curés sont partout, dans nos écoles, nos théâtres, nos musées.

À nous faire suer avec leurs sermons.

Vite, que la messe se termine, qu'on aille jouer au parc !



© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

Le Journal de Montréal, 30 septembre 2024, page 6
Le Journal de Québec, 30 septembre 2024, page 7

Saint-Hyacinthe

Les tensions avec Ottawa au cœur du colloque de la CAQ

JEAN-PHILIPPE GUILBAULT
Le Journal de Québec

Que ce soit sur la question de l'immigration, de la protection du caribou ou de la visite diplomatique du président français, Emmanuel Macron, les tensions entre Québec et Ottawa ont monopolisé l'attention au colloque organisé par la CAQ à Saint-Hyacinthe au cours de la fin de semaine.

Trois colloques politiques étaient organisés samedi sous le thème « La CAQ est à l'écoute », notamment sur les services aux citoyens et sur les chantiers économiques du Québec.

Or, des ministres du gouvernement de François Legault ont plutôt tiré à boulets rouges contre le premier ministre canadien, Justin Trudeau, et certains de leurs homologues fédéraux.

LE SUJET

Au cœur de ces tensions exacerbées depuis quelques semaines, l'immigration et l'accueil de nouveaux arrivants par Ottawa.

« Ça fait un bout qu'ils [les ministres fédéraux] ne comprennent rien », a lâché sans équivoque le ministre québécois de l'Éducation, Bernard Drainville. « Ce sont près de 60 écoles de 24 classes qu'on a ouvert[es] pour faire de la francisation. Je manque d'écoles et je manque d'enseignants. »

Lors de son discours donné en fin de colloque, François Legault a carrément accusé son homologue fédéral d'avoir « complètement perdu le contrôle » de l'immigration.

RENDEZ-VOUS

Les deux paliers gouvernementaux s'échangent des doléances depuis plusieurs jours et même dans le cadre d'une visite diplomatique du président français, Emmanuel Macron.

Lors d'un souper diplomatique jeudi soir à Montréal, aucun représentant du Québec n'était présent.

Les sept invités de la CAQ se sont défendus d'avoir reçu les invitations trop tard pour y répondre favorablement.

Même le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a dénoncé en marge du colloque « un froid » avec son homologue, Steven Guilbeault, sur le dossier de la protection du caribou forestier.

LE RETOUR DU ROI DE LA MONTAGNE

Outre les tensions entre Québec et Ottawa, la sortie du ministre de l'Éducation Bernard Drainville qui a invité les écoles à maintenir les activités pouvant entraîner des blessures dans les cours d'école a aussi retenu l'attention.

« Il faut permettre à nos enfants de vivre à l'intérieur d'un certain espace de risque », a tranché le ministre en réaction à un reportage dans le quotidien *La Presse*, invitant au retour du jeu du « roi de la montagne » sur les buttes de neige.


SANTÉ - Annonces
Des publicités qui engorgent les cabinets de médecins

© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

Le Journal de Montréal, 30 septembre 2024, page 10

« En train de vivre un carnage »

Une communauté musulmane demande une commission d'enquête sur la violence des gangs de rue

L'Association de la sépulture musulmane exige une commission d'enquête sur le recrutement des jeunes par les gangs de rue et la violence à la suite de la mort du jeune Mohamed-Yanis Seghouani à Frampton.

ZOÉ ARCAND
Le Journal de Montréal

Environ 500 personnes de la communauté musulmane du grand Montréal se sont rassemblées au parc Wilfrid-Bastien, dans le quartier Saint-Léonard, samedi après-midi.

« On a besoin de l'aide de la Ville et des gouvernements provinciaux et fédéraux. On doit tous travailler ensemble, parce qu'on est en train de vivre un carnage ! » s'est exclamée Hadjira Belkacem, présidente de l'Association de la sépulture musulmane au Québec (ASMQ), un des groupes organisateurs de l'événement.

Mohamed-Yanis Seghouani, 14 ans, a été tué à la mi-septembre, en Beauce, en lien avec la guerre des stupéfiants.

« Depuis la mort de Meriem Bendaoui en 2021, on a remarqué qu'on enterrait de plus en plus de jeunes », a expliqué la présidente de l'ASMQ.

« On est là pour protéger nos enfants et c'est honteux de les utiliser pour faire votre sale travail », a-t-elle déclaré.

« Le recrutement des jeunes ce n'est pas seulement le problème de notre communauté, c'est le problème de toute la société québécoise », a martelé M^me^ Belkacem devant la foule réunie.

Nazar Saafy, bénévole à l'ASMQ et avocat, demande « la collaboration des ministères de la Sécurité publique, de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation ».

Il plaide notamment pour des peines plus dures à l'endroit des personnes majeures incitant les jeunes à la criminalité.

PLUS DE COMMUNICATION

« Il faut que la communauté musulmane se réveille », a-t-elle scandé, appelant à plus de communication entre les parents et leurs enfants.

Les différentes prises de parole ont notamment révélé un grand manque de confiance, de communication et de compréhension mutuelle avec les institutions québécoises, notamment le SPVM et la DPJ, mais aussi avec les écoles.

« Ce n'est pas normal qu'on puisse recruter dans une école secondaire », a affirmé Nabila Bouchaala, une mère de famille, affirmant que les écoles du secteur seraient « débordées ».

Des messages ont aussi été lancés aux élus.

« C'est vous qui avez le pouvoir et le budget. Vous savez quoi faire, leur a lancé Abdallah Azouz, intervenant du Forum jeunesse de Saint-Michel. Consultez les jeunes et consultez leurs parents. »

La glorification du gangstérisme et le recrutement sur les réseaux sociaux ont aussi été le sujet de critiques et d'inquiétudes lors des prises de parole. Des représentants de la DPJ et du SPVM étaient d'ailleurs présents pour entendre et écouter la communauté.



© Droits auteurs protégés, propriété de l'éditeur
La vente et la reproduction de ce document sont strictement interdites

ICI Radio-Canada

Au-delà de la performance : un père plaide pour du sport plus inclusif

MICHÈLE BOUCHARD

Voyant sa fille de 15 ans particulièrement stressée par le processus de sélection de l'équipe de volleyball scolaire, un père a choisi de dénoncer ce système de recrutement qu'il juge malsain.

Le père de Saint-Narcisse-de-Rimouski, Jonathan Proulx, avait le cœur en miettes de voir la joie de sa fille, en participant au camp d'évaluation, se transformer en grande peine. Angoissée par l'attente de réponse, l'adolescente avait de plus en plus peur de ne pas être sélectionnée.

Un camp de sélection décourageant

Pour faire partie d'une équipe de sport compétitive, les élèves du Centre de services scolaire des Phares effectuent des tests physiques, puis attendent le courriel qui les informe qu'ils ont été sélectionnés.

Si les participants n'ont pas été retenus, ils se mesurent à nouveau aux autres sportifs le jour suivant pour obtenir une place dans l'équipe d'un niveau différent.

L'objectif de ce processus est de faire en sorte que les jeunes soient placés dans une équipe où ils pourront non seulement progresser, mais aussi apprécier leur expérience sportive sans être surchargés par des attentes irréalistes, explique le Centre de services scolaire des Phares dans une réponse écrite.

Cependant, selon Jonathan Proulx, ce processus met plutôt une grande pression sur les jeunes, qui devraient avant tout chercher à s'amuser tout en pratiquant une activité sportive, explique-t-il au micro d'Info-réveil, vendredi.

Il y a une façon de faire qui n'est pas la bonne quand les enfants pleurent de peur de ne pas faire partie d'une équipe sportive, dénonce-t-il.

Son souhait est que les sports pratiqués au secondaire soient avant tout accessibles et ludiques.

Selon lui, il faudrait abolir les obstacles qui se dressent lorsqu'un adolescent souhaite pratiquer un sport. C'est d'autant plus important pour les jeunes filles, car dès le secondaire, le tiers d'entre elles abandonnent le sport et deviennent inactives.

C'est très difficile de faire bouger nos ados, nos filles particulièrement, mais c'est facile de les démotiver, estime-t-il.

Pierre Lavoie abonde dans le même sens

Le cri du cœur de ce père de famille trouve écho chez le fondateur du Grand défi Pierre Lavoie.

Dès la première année du secondaire, on se met à évaluer, comparer et mesurer les enfants. C'est le pire moment pour le faire : ils perdent le goût de bouger pour la vie, déplore Pierre Lavoie.

On veut accrocher une bannière dans un gymnase, et pour ça il faut exclure des jeunes.

- Pierre Lavoie

Il observe ce phénomène de performance dans les écoles du Québec de manière généralisée, et prévoit qu'il y aura des impacts sur la santé de ces jeunes qui se sédentarisent.

Le Centre de services scolaire des Phares se dit ouvert à trouver des solutions pour améliorer le système afin que les élèves grandissent dans un environnement valorisant.

Avec les informations de Gabriel Paré-Asatoory

The Gazette, 30 septembre 2024, page A1-3

MONTREAL GAZETTE

ORANGE SHIRTS REMIND US OF THE WORK LEFT TO DO

ALLISON HANES

Reflection on painful legacy is only part of National Day for Truth and Reconciliation

Kids across the country are wearing orange shirts to class Monday, to remember the generations of Indigenous children who were torn from their families, communities and cultures, forced to attend residential schools and, in many cases, horribly abused or killed.

Monday is the National Day for Truth and Reconciliation, when Canadians confront a dark stain on our history. Residential schools were a cultural genocide that lasted more than a century and the effects continue to reverberate. Most Indigenous people alive today are either survivors, the children of survivors, the grandchildren of survivors or all of the above. But we've only become more aware of this painful legacy in the past decade, since a roving commission gathered heartbreaking testimonials and called us all to action.

Besides reflecting on this tragedy, Monday is also an opportunity to learn about Indigenous culture and customs. Countless events are taking place in school gyms and on college campuses. Some already have. On Thursday, Plains Cree singer-songwriter Aurora Finkle performed at John Rennie High School in Pointeclaire. On Friday, Concordia University hosted a screening of the film Honour to Senator Murray Sinclair, about the chair of Canada's earth-shifting commission on residential schools, and a discussion featuring director Alanis Obomsawin.

The idea of wearing orange shirts was inspired by Phyllis (Jack) Webstad, who told of how the brand new T-shirt her grandmother bought for her was stripped away from her as a sixyear-old child on her first day of residential school in B.C. Now children across the country wear this hue as a reminder of all that Indigenous youth lost in a cruel and damaging system. It's a colourful and simple way to show that every child matters.

Orange will be everywhere today — and not just on clothing. Tim Hortons is selling doughnuts with orange sprinkles, with proceeds going to Indigenous charities, like the New Pathways Foundation, a non-profit that offers camps, sporting activities, internships and scholarships for First Nations youth in Quebec.

Over the years, we've become much better as a society at the symbolic gestures of atonement. But we still have a lot to do on the big issues — the systemic problems, large and small, that continue to create inequalities between Indigenous and non-indigenous people.

In Kanesatake, the illegal dumping of potentially contaminated debris from Montreal-area construction sites is poisoning Mohawk territory, and potentially seeping into the Lake of Two Mountains. Government authorities have stood idly by for years, despite attempts by whistleblowers and community leaders to sound the alarm.

Gutsy reporting by journalists, especially Christopher Curtis at The Rover, has helped expose the extent of the dumping — and explain the complex web of governance issues, criminal infiltration, exploitation and corruption behind it. With activists in Kanesatake and Oka stepping up protests, police and the Quebec Environment Ministry are finally taking action. But so much damage has already been done.

In Quebec, the protection of the French language is a priority backed by hundreds of millions of dollars in public money. But in Kahnawake, the Sharing Our Stories project to save the fragile Mohawk language and document the knowledge of elders valiantly runs on charitable contributions and a shoestring budget.

Laws put in place to bolster French are also unfairly penalizing Indigenous college students by requiring them to fulfil the same French course requirements as francophones or allophones, even at English CEGEPS. This is an added barrier to higher education for Indigenous youth, given that many have French as their third language, having grown up in communities that skew toward English or that lacked access to French instruction. Yet their pleas for an exemption have been brushed aside by the Quebec government, forcing many

to move to other provinces, even farther away from their traditional communities.

The National Day for Truth and Reconciliation was declared a federal statutory holiday in 2021, which means many banks and government services are closed. But it is not officially recognized in Quebec. Consequently, Sept. 30 is a mandatory attendance day at Quebec public schools, where this year's head count determines next year's funding. So many parents face a quandary if they had been hoping to take their children out of school to attend commemorative events. The timing shows a blind spot and a lack of sensitivity to the importance of the occasion.

As Quebec studies Bill 69, aimed at securing responsible governance of the province's energy sector into the future, Indigenous leaders are calling on the government to respect the “nation to nation” relationship so many politicians pay lip service to.

Quebec's vast network of relatively clean hydroelectricity gives us strategic advantages in a world transitioning to clean energy. But Indigenous groups have bitter memories of their lands being flooded and their people never properly compensated to build the dams that have generated so much wealth. There are signs of progress: Hydro-québec signed an agreement with Kahnawake to share the profits of a major new power line to New York City. But Indigenous groups want stronger guarantees First Nations will share in the benefits of resource extraction as Hydro expands to meet growing demand.

On Saturday, there was a rally at Place du Canada in memory of Joyce Echaquan, the Atikamekw woman who livestreamed medical staff's verbal abuse of her as she lay dying in a Joliette hospital.

Echaquan's death shocked Quebec in 2020. Although Premier François Legault apologized and deplored the racist attitude of her tormentors, he has denied it's an example of systemic racism. This despite the findings of a coroner, who said it was a textbook case, and the foreshadowing of the 2019 Viens Report, on the mistreatment of Indigenous people in Quebec, which predated Echaquan's death but may well have anticipated it.

So as we wear orange today to reflect on past transgressions against Indigenous people, we must also confront the unfinished business of reconciliation.

La Presse Plus, 29 septembre 2024, page A9

LA PRESSE +

Les grandes promesses, c'est fini

Paul Journet
La Presse

L'heure des promesses est finie, et celle du bilan n'est pas encore arrivée. Le gouvernement caquiste se trouve entre les deux. Au moment le plus périlleux de son mandat, celui de l'exécution de ses nombreuses réformes.

En santé, la nouvelle agence entre bientôt en fonction. En éducation, la réforme a été adoptée. Le projet de doubler la taille d'Hydro-Québec est aussi connu, tout comme le sont les investissements massifs de fonds publics dans la filière batterie. En transport collectif, le projet d'agence Mobilité Infra devrait bientôt être adopté. En logement, la stratégie a été rendue publique en août, sans nouveau financement. Les métiers de la construction ont aussi été décloisonnés pour accélérer les chantiers. Et les maisons des aînés ainsi que les maternelles 4 ans peinent à se construire au rythme prévu.

Si la coutume est respectée, un remaniement ministériel est à prévoir au début de l'année prochaine. Le gouvernement proposera évidemment d'autres projets d'ici 2026. Mais le plus substantiel est déjà annoncé. Le temps est venu de finir le travail.

Deux ans, c'est court. Et ce délai n'est pas le seul obstacle. Il y a aussi le pessimisme ambiant.

L'hiver dernier, après une session parlementaire pénible, le mot d'ordre à Québec était « discipline ». Finis les cafouillages comme la subvention aux Kings et les volte-face saisonnières sur le troisième lien. Ce gouvernement allait cesser d'être son pire ennemi, promettait-on.

Même si les caquistes n'ont pas eu un printemps étincelant, leur chute dans les sondages s'est au moins arrêtée.

Quand on se compare, on se console, mais on s'inquiète aussi.

Ailleurs dans le monde, l'humeur des citoyens est morose. Justin Trudeau fédère les insatisfaits contre lui, le président français Emmanuel Macron en arrache et le chancelier allemand Olaf Scholz perd aussi des appuis depuis trois ans.

En Australie, pas moins de sept premiers ministres se sont succédé depuis 2007. Aux États-Unis, lors des cinq dernières élections de mi-mandat, le président avait un taux d'approbation inférieur à 45 %, soit la pire séquence depuis les années 1950. Et au Royaume-Uni, le nouveau premier ministre Keir Starmer a perdu 45 points dans les sondages depuis juillet, comme le résume une récente analyse du *Financial Times*[1].

Pour compliquer les choses, le gouvernement caquiste fera atterrir ses réformes en plein resserrement budgétaire. Le déficit zéro doit être atteint d'ici 2027-2028. Une cible qui a été commodément repoussée après la prochaine campagne électorale.

Même si divers groupes de pression se plaignent d'un manque d'argent, les dépenses ont bondi. Le gouvernement Legault ne pourra plus distribuer les chèques. Il devra apprendre à faire des choix. Le mot « efficacité » – au cœur du discours caquiste dans l'opposition, mais plutôt délaissé depuis 2018 – reviendra à l'avant-scène.

La renégociation des conventions collectives en éducation est terminée. On fonde beaucoup d'espoirs sur les contrats de travail avec les infirmières et les médecins – surtout les omnipraticiens.

À Québec, personne ne s'attend à une amélioration spectaculaire des services publics d'ici 2026. L'espoir est de montrer plus modestement que la situation s'améliore petit à petit.

En santé, le recours aux agences privées a été réduit de moitié cette année – ce qui équivaut en fait à un retour au niveau de 2022. Leur abolition graduelle s'annonce délicate en région. Des projets de loi à l'étude permettront d'alléger la paperasse imposée aux médecins et d'autoriser d'autres professionnels à donner des soins. L'objectif ultime demeure d'améliorer l'accès à la

première ligne en misant sur les Groupes de médecine familiale. Mais dans le système actuel, le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) demeure une bonne idée qui n'a pas rempli ses promesses.

En éducation, l'affectation des tâches s'est mieux déroulée lors de la dernière rentrée scolaire. L'ajout d'aides à la classe est aussi bienvenu. La nouvelle convention collective pourrait renverser la baisse des inscriptions dans les facultés d'enseignement – à condition, dit Bernard Drainville, de rompre avec le discours négatif sur la profession. D'ailleurs, les résultats des petits Québécois aux tests internationaux restent enviables.

Quant aux garderies, les caquistes se félicitent d'avoir ajouté 19 000 places au réseau subventionné, en plus d'avoir mis en chantier l'équivalent de 18 000 places. Reste que l'accès demeure déficient.

Même si le nombre d'enfants sur les listes d'attente a diminué de 3000 depuis l'année dernière, quelque 34 000 noms y figurent encore.

Le gouvernement Legault cherche à accumuler ces petits gains et à les publiciser. Le but : paraître compétent. Du moins, plus que les autres partis.

François Legault croit avoir une autre carte dans son jeu : le nationalisme. Pour la protection du français, là encore, l'essentiel des mesures a déjà été annoncé. En francisation, le budget a triplé depuis 2018. Mais la demande croît encore plus vite à cause de l'immigration. À un rythme annualisé, la demande au premier trimestre était deux fois plus grande que l'année précédente, indique le ministère.

Québec a réduit les allocations offertes aux étudiants. Son raisonnement : puisque près de 40 000 personnes sont sur la liste d'attente, cet incitatif n'est plus nécessaire. Peu importe, le français en sort perdant.

Plus que jamais, le premier ministre parlera d'immigration. Une tendance qui s'observe dans une multitude d'autres pays, d'ailleurs. Mais M. Legault souffre de son double discours. D'un côté, il exhorte le fédéral à réduire rapidement l'immigration. De l'autre, il diminue à peine le nombre de travailleurs temporaires sous son contrôle. Difficile d'imaginer que le gouvernement Trudeau ira plus loin que lui.

Qu'attendre de neuf alors sur le front identitaire ? La réponse pourrait venir du rapport qui sera déposé cet automne par le comité pour accroître l'autonomie du Québec. M. Legault essaie de préciser son autonomisme, cette voie mitoyenne entre la démarche référendaire décomplexée du Parti québécois, dont les détails seront annoncés avant la prochaine élection, et le fédéralisme du Parti libéral, qui aura un nouveau chef d'ici l'été.

En 2018 et en 2022, M. Legault avait dépiauté ces deux partis avec un discours axé sur le nationalisme et l'économie. Reste à voir si la prochaine fois il répétera ce grand écart, ou s'il sera plutôt écrasé dans l'étau.

La Presse Plus, 29 septembre 2024, page A11

LA PRESSE +

Jeu dans les cours d'école

Drainville souhaite le retour du « roi de la montagne »

Charles Lecavalier
La Presse

SAINT-HYACINTHE — Bernard Drainville croit qu'il faut apprendre à « mieux gérer le risque » dans les écoles et exige le retour des buttes de neige et du bon vieux « roi de la montagne ».

« Ben oui, il y a un risque qu'un enfant, éventuellement, se fasse un petit bobo. Ça m'est arrivé, un moment donné je suis tombé sur la glace et je ne suis pas mort. Un moment donné il faut accepter qu'il y ait une part de risque », a lancé le ministre de l'Éducation samedi en marge d'un colloque de la Coalition avenir Québec.

M. Drainville réagissait à un reportage de *La Presse*, qui rapporte que les écoles primaires multiplient les interdits dans la cour de récréation, comme le transport d'un élève sur son dos, pousser une balançoire vide, jouer au roi de la montagne, chasser des insectes ou prendre un élan pour glisser dans un traîneau par exemple.

Ces pratiques sont en contradiction avec un rapport choc de la Société canadienne de pédiatrie, qui recommande de favoriser le jeu risqué chez les enfants pour améliorer leur santé physique et pour leur apprendre à mieux gérer leur anxiété.

« On est dans une société où la prise de risque, c'est tolérance zéro, une société de surprotection », expliquait Daniel Paquette, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, dans cet article.

ESPACE DE RISQUE

M. Drainville se range derrière cette analyse.

« Il faut permettre à nos enfants de vivre dans un certain espace de risque qu'il faut bien gérer. Mais si on leur permet de jouer sur une butte de neige, ça se peut qu'ils se cognent la tête. Ben oui, ce n'est pas la fin du monde, il faut vivre avec ça. »

— Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

Il a d'ailleurs demandé cet été à sa sous-ministre de rédiger un mémo à l'endroit des services scolaires. « Les buttes de neige offrent une belle occasion de diversifier et d'enrichir les activités motrices au cours de l'hiver, en particulier pour les garçons. Le ministère de l'Éducation du Québec vous invite à mettre de l'avant cette initiative dans vos cours d'école », peut-on lire dans cette missive envoyée aux Centres de services scolaires.

On y recommande de faire cette demande aux déneigeurs, tout en définissant des « hauteurs maximales des buttes et des pentes », et en balisant « des corridors de déplacement ».

« Il faut le faire de façon sécuritaire […], mais ça fait depuis un petit bout que je me dis qu'il faut ramener les buttes de neige, notamment parce qu'on aimait ça jouer au roi de la montagne », a dit M. Drainville. Il pratiquait lui-même cette activité où des enfants luttent pour rester, seul, au sommet d'une butte de neige. « Je n'étais pas toujours le roi, mais des fois je réussissais quand même. Je n'étais pas gros, mais à force de travailler… ça m'a bien préparé à être ministre de l'Éducation », a-t-il dit en boutade.

DES BUTTES PARTOUT

M. Drainville croit que les Centres de services scolaires doivent donc « retrouver un certain équilibre » dans la gestion du risque, pour « permettre aux enfants de dépenser leur énergie ». « Et je pense en particulier aux garçons, je ne me gêne pas pour le dire », a-t-il dit.

En plus du mémo, M. Drainville dit que son ministère « travaille sur un encadrement encore plus formel pour la suite des choses ».

« C'était un encouragement, mais j'aimerais ça que ce soit beaucoup plus qu'un incitatif. Là où c'est possible, je voudrais qu'il y ait des buttes de neige partout dans toutes les cours d'école. […] De façon sécuritaire, mais partout », a-t-il dit.

La Presse Plus, 29 septembre 2024, page SO2

LA PRESSE +

Photos scolaires

Entre nostalgie et… agacement

À la fois un casse-tête d'organisation pour le personnel scolaire et une mine d'or pour les photographes, les traditionnelles séances de photos à l'école sont un incontournable de la rentrée. Et de nombreux parents y tiennent mordicus, malgré la généralisation de la prise de photos au quotidien.

Maude Goyer
Collaboration spéciale

Attachée à la tradition des photos scolaires, Caroline Robert, mère de deux garçons de 9 et 10 ans, prévoit la tenue vestimentaire de ses fils pour le jour J et achète les photos chaque année. « C'est un beau souvenir de chaque étape passée, raconte-t-elle. Même si je prends toujours la classique photo de leur première journée d'école, devant la porte d'entrée de la maison, j'aime les photos prises à l'école. Je les offre à mes proches, je les encadre, les affiche. »

Geneviève Clavet pense tout le contraire. La mère de deux enfants de 8 et 11 ans préfère de loin ses propres photos, plus spontanées, moins figées. « Les photos scolaires sont souvent ratées et les poses sont toujours les mêmes, corps à demi tourné, visage droit devant, bras croisés… Et que dire des choix de fonds ! On avait la même chose à mon époque et je suis née en 1979 ! », lance-t-elle en riant.

« Pourquoi payer pour ça ? », demande Dominique Bouchard, mère de deux filles de 10 et 13 ans, qui estime que cette tradition est révolue.

Qui veut ces petites photos format portefeuille ? Et que dire des produits dérivés, comme les tasses… Je trouve ça inutile. J'ai décroché il y a quelques années et je me suis enlevé la pression de devoir les acheter.

Dominique Bouchard, mère de deux filles de 10 et 13 ans

La photo parfaite

Une grande majorité de parents est fidèle à la coutume et achète les photos scolaires, si on en croit les photographes, professeurs et membres de direction d'écoles interrogés. « Certains parents ont du mal à payer les frais de service de garde ou à fournir tous les effets scolaires, mais ils achètent les photos », affirme Mélanie*, directrice depuis 15 ans d'une école primaire de la région de Québec.

Les parents sont aujourd'hui plus pointilleux quant au résultat. « Il ne faut surtout pas que l'enfant participe à son cours d'éducation physique avant la photo, observe-t-elle. Et on doit prévoir une journée de reprise pour ceux qui ne sont pas contents. »

Cette tendance à la recherche de la photo parfaite est confirmée par la photographe Isabelle Théroux.

« Avant, si l'enfant avait une couette de cheveux croche, ça ne dérangeait pas. Le parent achetait quand même », explique M^me^ Théroux, propriétaire de Studio Iziimage, qui pratique le métier depuis 24 ans. « Maintenant, il faut encadrer un peu plus et davantage porter attention aux détails. »

Des séances de photos se tiennent aussi en garderie, en CPE et en service de garde en milieu familial. Maddalela Borrega, directrice adjointe de la garderie Les Chatouilleux à Anjou, confirme que les parents sont exigeants… et fiers. « Ils achètent autant qu'il y a dix ans, affirme-t-elle. Ils demandent parfois que des photos entre frères et sœurs ou entre cousins et cousines soient prises. C'est beaucoup d'organisation et de travail… mais ça nous fait plaisir. »

Des défis… et du plaisir

À la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), la vice-présidente Elizabeth Joyal rappelle que pour certains enfants, ceux qui ont des défis particuliers ou des troubles, prendre la pose devant un inconnu représente un défi. « Regarder la caméra en face, sourire sur

demande, patienter en file… Pour certains enfants, cela ne se fait pas sans difficulté », souligne-t-elle.

Un autre défi, administratif cette fois, se dresse lorsqu'il est question de photos scolaires : la loi 25, mise en place il y a un an, force une gestion serrée des informations nominatives de chaque enfant. « Il faut faire bien attention de préserver la confidentialité des données, glisse M^{me} Joyal. C'est une étape de plus. »

Isabelle Théroux considère que les choses ont changé depuis la pandémie.

Depuis la crise de la COVID-19, les enfants semblent plus craintifs, plus timides ou introvertis. Ils sont plus nombreux à être difficiles d'approche. On développe des trucs.

Isabelle Théroux, photographe

Le photographe Simon Ménard couvre près de 185 écoles des régions de Montréal et de Québec avec son équipe. Il aime profiter des séances de photos scolaires pour parler du métier de photographe avec les enfants, jouer avec eux, les faire rire. « Je vois ça comme un échange, dit le propriétaire de Photo Repensée. Des photos à la chaîne, à six secondes par enfant, ça ne m'intéresse pas. On fait de la photo en lumière naturelle, le plus souvent dehors ou dans l'environnement de la classe. Le flash, ça crée une tension, un stress. Je veux que les enfants se sentent bien. »

Nella Sammartino a fait des photos scolaires pendant quelques années. Elle en garde de bons souvenirs. « J'ai mouché bien des petits nez et j'ai reçu beaucoup de câlins, raconte-t-elle. J'ai vécu de beaux moments ! »

***Mélanie a témoigné sous le couvert de l'anonymat, craignant des représailles du centre de services scolaire, et des jugements de ses collègues et des parents.**

CE QU'EN PENSENT LES PARENTS…

J'ai toujours dit à mes enfants que j'achetais les photos, peu importe de quoi elles ont l'air.

Nancy Beaupré, mère de trois enfants aujourd'hui âgés de 20, 27 et 30 ans

Sur la photo de groupe, j'inscris les noms de leurs amis et la profession qu'ils disent vouloir faire plus tard. Je fais cela depuis la maternelle.

Anne Julie Bouchard, mère de deux enfants de 7 et 9 ans

Les photos sont souvent ordinaires. Il y a un manque d'efforts de la part des photographes. Un exemple : la chemise de l'enfant est de travers ou une mèche de cheveux est dans son visage.

Emilie Desnoyers, mère d'une fille de 12 ans et d'un garçon de 14 ans

Même si les poses sont quétaines et que les photos sont faites avec un fond vert, et même si ça coûte cher, je les achète. J'aime voir l'évolution des enfants d'une année à l'autre.

Chantal Vertefeuille, mère de trois enfants de 5, 8 et 10 ans

Le Soleil (Numérique), 29 septembre 2024, page ACT

leSoleil
NUMÉRIQUE

Politique

Drainville veut des «buttes de neige» dans toutes les cours d'école

Par Caroline Plante, La Presse Canadienne

Il devrait y avoir des buttes de neige partout, dans toutes les cours d'école, pour que les enfants puissent jouer au «roi de la montagne», selon Bernard Drainville.

Le ministre de l'Éducation réagissait samedi le 28 septembre au reportage de *La Presse*, selon lequel les écoles du Québec imposent de plus en plus de règles de sécurité aux élèves.

Par exemple, des écoles interdisent de transporter quelqu'un sur son dos, de pousser une balançoire vide, de jouer au roi de la montagne, de chasser des insectes ou de prendre un élan pour glisser dans un traîneau.

«Il faut mieux gérer notre risque, a réagi M. Drainville en mêlée de presse au colloque de la Coalition avenir Québec à Saint-Hyacinthe. Il faut retrouver un certain équilibre. Il faut permettre aux enfants de dépenser leur énergie.»

«Bien oui, il y a un risque qu'un enfant éventuellement se fasse un petit bobo. Moi, ça m'est arrivé. Un moment donné, je suis tombé sur la glace. Je ne suis pas mort!»

Favoriser le jeu risqué

Il a brandi devant les journalistes un mémo du ministère de l'Éducation datant du 21 août qui demande au réseau d'aménager puis de conserver des buttes de neige dans les cours d'école.

La Société canadienne de pédiatrie recommande de favoriser le jeu risqué chez les enfants pour améliorer leur santé physique et pour leur apprendre à mieux gérer leur anxiété.

«Évidemment, il faut le faire de manière sécuritaire, il faut prévoir des couloirs, [...], mais moi, ça fait déjà un petit bout que je me dis qu'il faut ramener les buttes de neige. [...] Moi, je jouais au roi de la montagne», a-t-il ajouté.

Le roi de la montagne consiste à lutter pour rester, seul, au sommet d'une butte de neige.

Selon Bernard Drainville, il est particulièrement important que les petits garçons puissent dépenser leur énergie lors de la récréation. «Je voudrais qu'il y ait des buttes de neige partout», a-t-il déclaré.

Le ministre promet pour la suite des choses un «encadrement plus formel» des activités dans les cours d'école. Le mémo, «c'était un encouragement, dit-il, mais moi, j'aimerais ça que ce soit plus qu'un incitatif».

*Hebdojournal.com, 29 septembre 2024, page NA

Implantation d'une serre solidaire au Cap-de-la-Madeleine


Depuis avril, pas moins de 500 kg de nourriture ont été produits dans cette serre annuelle. Photo Jonathan Cossette - Hebdo Journal

PAR JONATHAN COSSETTE

L'École primaire Dollard, du secteur Cap-de-la-Madeleine, est désormais munie d'une serre solidaire sur le terrain avant l'établissement. Le projet, qui est né pendant la pandémie, a enfin vu le jour après un travail colossal réalisé par la propriétaire du Bucafin, Cecilia Protz.

Grâce au soutien de nombreux partenaires, dont le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, ce projet novateur en alimentation a pu être mené à terme. « Bien que le projet fut retardé par la pandémie, on ne l'a jamais abandonné et aujourd'hui, le voilà présent pour nourrir les enfants et leur famille, a lancé l'initiatrice du projet. De plus, ça leur permet de découvrir l'agriculture et les notations de science, tout en les sensibilisant à d'où vient la nourriture. »

« Je salue le travail réalisé par Mme Protz, qui s'est engagée dans un projet tumultueux, mais qui est rendu à bon port, a pour sa part ajouté la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau. Merci d'avoir pensé un projet si innovateur pour la sécurité alimentaire de nos jeunes. Cette initiative originale va nous permettre de nourrir 250 élèves qui fréquentent l'école ici. »

En effet, un dîner « Bar à salade » est offert à raison d'une fois par semaine aux jeunes de l'école, activité-repas où viennent également donner un coup de main de nombreux parents et grands-parents.

« Ce projet de serre va de concert avec nos engagements et vient contribuer au développement communautaire et social de notre région. C'est grâce à une richesse de collaborations que les élèves peuvent bénéficier d'aliments frais, à quelques pas seulement. Le concept du terme « De la terre à l'assiette » prend tout son sens ici, a pour sa part témoigné Ginette Masse, directrice générale du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Depuis avril, pas moins de 500 kg de nourriture ont été produits dans cette serre annuelle. Dans sa vision à long terme, Cecilia Protz a d'autres projets comme celui-ci en tête, dans d'autres établissements trifluviens.

« Il n'y a pas de besoin plus fondamental dans la vie que celui de se nourrir, outre respirer, a lancé Sonia Lebel, députée de Champlain et présidente du Conseil du trésor. C'est un bonheur pour moi aujourd'hui de voir un tel projet comme celui-là. Pour que d'autres voient le jour, ça prend des porteurs de projet dévoués et passionnés comme Cécilia », a-t-elle conclu.

Soulignons l'École primaire Dollard aura 100 ans, en mai 2025.

*InfoLanaudière.ca, 29 septembre 2024, page NA

Inauguration de la nouvelle école primaire Des Sentiers à Notre-Dame-des-Prairies



Inauguration de la nouvelle école primaire Des Sentiers à Notre-Dame-des-Prairies

Le 27 septembre avait lieu l'inauguration officielle de l'école primaire des Sentiers, à Notre-Dame-des-Prairies, en présence de M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, de M. François St-Louis, député de Joliette, de Mme Suzanne Dauphin, mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, de Mme Nancy Lapointe, directrice générale du Centre de services scolaire des Samares, et d'autres invités et dignitaires.

La construction de cette école a été rendue possible grâce à un investissement de 28 920 293 $ du ministère de l'Éducation du Québec ainsi que d'un montant de 1 189 579 $ de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour des travaux d'infrastructures civiles. L'école accueille 270 élèves et compte 15 classes, dont quatre sont destinées aux élèves ayant des besoins particuliers.

Je suis très content de participer à l'inauguration de la nouvelle école des Sentiers, ici à Notre-Dame-des-Prairies. Les élèves et le personnel pourront désormais profiter d'un environnement moderne et stimulant. Je suis très fier que notre gouvernement ait investi près de 29 millions de dollars pour la réalisation de ce beau projet. Je souhaite une belle année à tous les élèves et à toute l'équipe-école. Bravo et merci à toutes les personnes impliquées dans ce projet! » — M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

L'inauguration de l'école des Sentiers est une excellente nouvelle pour la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies et pour toutes les nouvelles familles qui s'y installent. Cette nouvelle école répond à un important besoin exprimé par notre communauté, qui souhaite des installations modernes pour les enfants. Je suis très fier de l'implication de notre gouvernement dans la réalisation de ce projet. » — M. François St-Louis, député de Joliette

« Je suis particulièrement fière de prendre part à l'inauguration de cette nouvelle école, idéalement située à côté des deux pavillons existants, qui s'intègre parfaitement dans notre vision d'un secteur scolaire vivant, en synergie avec nos infrastructures culturelles, sportives et de loisir. Cette grande proximité avec nos installations permettra aux élèves de s'épanouir autant dans leurs études que dans leur vie communautaire. » — Mme Suzanne Dauphin, mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

« Une école, ce n'est pas seulement un ensemble de salles de classe et d'espaces communs. C'est avant tout un espace dédié à l'épanouissement de nos enfants, un lieu où ils apprennent, grandissent et tissent les premiers liens d'une vie sociale riche. Je remercie l'équipe-école, le ministère de l'Éducation, la Ville et toutes les personnes et entreprises qui ont contribué à la réalisation de cette magnifique école, qui est le fruit d'un long travail et d'une réflexion collective. » — Mme Nancy Lapointe, directrice générale du Centre de services scolaire des Samares

«Nous sommes heureux d'œuvrer dans un environnement moderne, qui est axé sur la collaboration et qui favorise l'épanouissement et le développement du plein potentiel des élèves. De plus, la proximité avec les autres établissements scolaires et les infrastructures de la Ville renforce le sentiment d'appartenance et le lien d'attachement avec les familles de notre communauté. Tous ensemble, nous avons à cœur la réussite de nos élèves. » — M. Steve Larocque, directeur de l'école des Sentiers

Un bâtiment moderne et lumineux, propice à la réussite éducative

Le nouvel établissement bénéficie d'un éclairage naturel et d'équipements à la fine pointe de la technologie. Le carrefour d'apprentissage, la salle d'arts et de technologies, la salle de musique, la classe extérieure et la salle polyvalente en feront un milieu stimulant où la créativité influencera la réussite éducative des élèves. De plus, ceux-ci pourront profiter des nombreuses installations de la Ville se trouvant sur le terrain adjacent, dont un parc, une patinoire couverte et réfrigérée, une piscine, des terrains de tennis et un parc de planches à roulettes. L'école s'ouvre également à la communauté en offrant accès à ses installations sportives et à sa salle polyvalente, renforçant ainsi les liens entre l'école et son environnement.

*Journal de Levis.com, 29 septembre 2024, page NA

Un symbole fort de la jeunesse dans la salle du conseil municipal

Alexandre Bellemare

Des professeurs, parents et élèves de l'École Notre-Dame-d'Etchemin ont offert aux élus de la Ville de Lévis, le 25 septembre dernier, une chaise des générations que les jeunes de l'école primaire de Saint-Romuald ont décorée aux couleurs de leurs préoccupations envers les enjeux reliés à l'environnement pour les générations futures.

Portée par Mères au Front et inspirée d'une initiative de l'équipe du maire de Québec, Bruno Marchand, la chaise des générations représente un symbole des futures générations afin de rappeler aux élus d'aujourd'hui que leurs décisions ont un impact dans le temps.

«Nous souhaitons que ce symbole fort vous aide, malgré les aléas et les urgences du quotidien, à garder le cap pour veiller au futur de nos enfants et offrir un navire à la hauteur de leurs inspirations et à la hauteur de ce qu'ils méritent», a partagé Marie-Ève Dubois, mère au front et initiatrice du projet.

Avec cette chaise qui sera placée en permanence autour de la table du conseil municipal, les jeunes souhaitent que les élus se penchent davantage sur les nombreux enjeux climatiques, environnementaux et de pollution.

«Notre génération prendra un jour les rênes de la Ville. Nous voulons le meilleur pour la ville de Lévis et pour cela, nous devrons tous mettre du nôtre. Ne pas polluer est notre priorité. […] Pour arriver à nos fins, nous devrions (notamment) arrêter de couper des arbres pour construire des immeubles et ainsi nous garderons notre magnifique décor», a souligné une élève de sixième année de l'École Notre-Dame-d'Etchemin.

«Je suis content de participer à ce projet. Cela me tient très à cœur parce que je trouve que c'est important que lorsque les élus prennent une décision qu'ils pensent à nous, les enfants, qui sommes le futur de la ville», a ajouté un élève de cinquième année.

Une chaise décorée de symboles

À l'aide de matériaux recyclés et d'éléments s'inspirant de la nature, la chaise des générations de la Ville de Lévis a été réalisée par les élèves, eux qui y ont également ajouté un coffre avec plus de 250 messages à propos de leurs souhaits pour l'environnement et la nature.

«C'est à partir de leurs idées, de leur conception de c'est quoi l'environnement? C'est quoi une ville en santé? C'est à partir de ça qu'on a choisi ce qui se trouve sur la chaise. On voulait une image naïve et belle, que ça reflète la vision que les enfants ont de l'environnement», a expliqué Sabrina Bernier, professeure de maternelle à l'École Notre-Dame-d'Etchemin.

De son côté, le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, a accueilli avec fierté le résultat de cette initiative «porteuse».

«On souhaite nous aussi verdir la ville, maintenir une forêt urbaine de qualité ainsi que planifier et construire une ville résiliente. On veut tendre vers une communauté zéro déchet, on souhaite atteindre minimalement 30 % pour la superficie des aires de conservation. […] Gardez vos rêves omniprésents et continuez de nous alimenter comme vous le faites. Ce symbole représente pour nous le futur en matière de l'environnement», a-t-il mentionné.

*JournalExpress.ca, 29 septembre 2024, page NA

Augmentation du nombre de classes d'adaptation scolaire au CSSDC



Par William Hamelin



Le «chantier inclusion» découle du plan d'action 2024-2025 du Centre de services scolaire des chênes. *(Photo : Ghyslain Bergeron)*

En vertu de l'augmentation du nombre de classes d'adaptation scolaire depuis cinq ans, le Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) a entamé le «chantier inclusion», une réflexion sur les moyens à prendre concernant la réussite éducative de ses élèves éprouvant des difficultés.

À l'heure de la rentrée scolaire 2023-2024, le CSSDC compte 84 classes d'adaptation scolaire. Lors de l'année scolaire 2018-2019, le nombre s'élevait à 62. Il s'agit d'une hausse de 35 % sur une période de cinq ans.

La directrice adjointe du CSSDC, Maude Trépanier, énonce que cette croissance a poussé à la réflexion le personnel sur le parcours des élèves dans les classes d'adaptation scolaire. Il s'agit d'un des principaux enjeux pour l'année à venir. Il est défini sous l'appellation «chantier inclusion» dans le Plan d'action 2024-2025, découlant du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSDC.

Le but? Favoriser le maintien des élèves dans les classes ordinaires, redéfinir une offre de service plus détaillée pour les élèves handicapés ou éprouvant des difficultés d'apprentissage ou de comportement, et mettre en place une plus grande concertation multidisciplinaire avec le personnel enseignant, professionnel et gestionnaire du CSSDC.

«C'est un gros chantier qui est en marche depuis au moins un an. Cette année, on va mettre à contribution l'ensemble de notre personnel pour réfléchir sur une offre de service qui est claire pour les élèves en difficulté [et s'adapter à la nouvelle réalité]. La planification annuelle est faite, et les rencontres auront lieu au cours de l'année scolaire», affirme Mme Trépanier.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSDC vise à répondre à trois enjeux fondamentaux : la réussite des élèves, leur bien-être et l'optimisation de la communication entre l'école et la famille.

Le Plan d'action 2024-2025 repose sur les enjeux du PEVR. Outre le «chantier inclusion», il comprend d'autres éléments, dont le suivi des projets éducatifs des établissements, ainsi que la poursuite de l'implantation d'équipes collaboratives dans les écoles, permettant de soutenir efficacement les élèves dans leurs objectifs d'apprentissage.

*MonJoliette.com, 29 septembre 2024, page NA

30 M$ | Une nouvelle école est inaugurée à Notre-Dame-des-Prairies

Fabrice Samedy



À l'avant, de gauche à droite : M. Steve Larocque, directeur de l'école des Sentiers, M. François St-Louis, député de Joliette, Abygaëlle Giroux, élève, M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, M me Nancy Lapointe, directrice générale du Centre de services scolaire des Samares, Benjamin Perreault, élève, M me Suzanne Dauphin, mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies À l'arrière : Jean-Guy Forget, conseiller municipal, Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

C'est ce vendredi qu'avait lieu l'inauguration officielle de l'école primaire des Sentiers à Notre-Dame-des-Prairies.

La construction de cette école a été rendue possible grâce à un investissement de 28 920 293 $ du ministère de l'Éducation du Québec ainsi qu'un montant de 1 189 579 $ de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies pour des travaux d'infrastructures civiles.

L'établissement a la capacité d'accueillir 270 élèves en plus de compter 15 classes, dont quatre sont destinées aux élèves ayant des besoins particuliers.

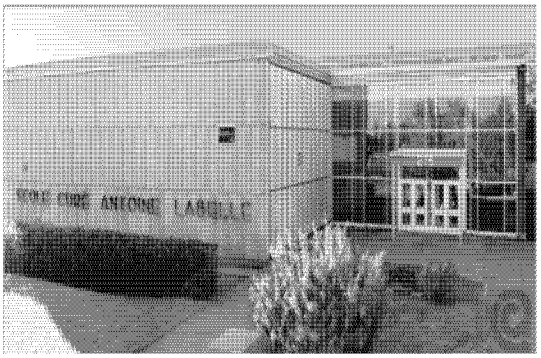
De plus, cette école comporte un carrefour d'apprentissage, des espaces pour les arts, les technologies et la musique ainsi qu'un local extérieur et une salle polyvalente.

Les élèves pourront aussi profiter des nombreuses installations de la municipalité se trouvant sur le terrain adjacent, telles qu'un parc, une patinoire couverte et réfrigérée, une piscine, des terrains de tennis ainsi qu'un parc de planches à roulettes.

L'école s'ouvre également à la communauté en donnant accès à ses installations sportives et à sa salle polyvalente.

*CourrierLaval.com, 29 septembre 2024

6,2 M$ pour augmenter l'offre d'aliments québécois dans les institutions publiques



L'école secondaire Curé-Antoine-Labelle située à Laval. (Capture d'écran - Google Maps)

Le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 septembre, l'octroi d'une somme de plus de 6,2 millions de dollars à quatre organismes pour augmenter l'offre d'aliments québécois dans les institutions publiques.

À l'occasion de cette annonce faite à l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle, l'instance gouvernementale a aussi confirmé la réalisation de projets visant à bonifier l'offre de produits locaux dans 110 écoles en marge de la première Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ).

« Avec cet investissement, on renforce encore une fois notre soutien à l'achat local et à l'autonomie alimentaire, mentionne Christopher Skeete, ministre responsable de la région de Laval, par communiqué. C'est gagnant autant pour les consommateurs qui peuvent profiter de produits frais et de qualité que pour nos entreprises qui se font connaître et mettent de l'avant leur savoir-faire.»

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec recevra notamment 4,35 millions de dollarspour la poursuite du déploiement d'un service gratuit d'accompagnement en approvisionnement local à l'intention des institutions publiques visées.

Ce partenariat permettra également le développement d'un outil numérique pour suivre l'évolution de la part d'aliments locaux dans les institutions publiques.

Une somme de 900 000$ permettra plutôt la poursuite du partenariat gouvernemental avec le Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec qui vise à rapprocher les fournisseurs de produits québécois des établissements.

Le Centre HUMAMI, filiale de Cintech agroalimentaire, bénéficiera quant à lui d'une somme additionnelle de 750 000$ pour accompagner 30 entreprises de transformation

alimentaire supplémentaires qui souhaitent adapter leur offre de produits aux besoins et à la réalité du milieu institutionnel.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a également conclu un partenariat avec le Carrefour de l'industrie bioalimentaire de l'île de Montréal, qui comprend une aide financière de 245 000$, afin de favoriser les occasions d'affaires entre les fournisseurs d'aliments locaux et les acheteurs institutionnels à l'échelledu Québec.

L'entente prévoit aussi la mise sur pied d'un réseau de distribution vers le marché institutionnel pour les PME en transformation alimentaire. Rappelons que ce pôle de distribution a reçu un appui de 110 000$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à la suite d'un appel de projets lancé à l'automne 2023 dans le cadre de l'Initiative pour l'achat local.

Projet lavallois

La concession alimentaire Compass, présente à l'école Curé-Antoine-Labelle, a été l'une des première à adhérer au programme de reconnaissance *Aliments du Québec au menu* –Institution en 2016.

Grâce à un soutien financier accordé par M361, l'établissement scolaire lavallois a réalisé un projet de bonification de son comptoir à nouilles ramen à partir d'aliments québécois dans le but d'offrir des soupes et des collations saines à des prix raisonnables et en impliquant les élèves du parcours de formation axée sur l'emploi.

L'ajout de 110 écoles au programme permettra d'ailleurs d'atteindre les 167 établissements financés par M361. Ce soutien financier est rendu possible grâce à l'enveloppe budgétaire consacrée à la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de prévention en santé du ministère de la Santé et des Services sociaux.

*Infodunord.ca, 29 septembre 2024

Un passage étroit entre l'école et l'église d'Huberdeau

Depuis le début des classes, les enfants marcheurs de l'école Arc-en-Ciel d'Huberdeau empruntent un chemin différent de celui auquel ils étaient habitués, car son accès est condamné.

Par Cécile Moreschi



L'église d'Huberdeau, l'école en arrière-plan — Photo Médialo — Archives

À la suite de l'appel d'un parent d'élève, L'info a contacté le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) et l'église d'Huberdeau, les deux organisations qui semblent ne pas trouver de terrain d'entente.

Qu'en dit le CSSL?

La coordonnatrice du service du secrétariat général et des communications du CSSL, Stéphanie Fournelle-Maurice, a confirmé dans une communication écrite qu'il existait actuellement un enjeu quant au trajet que les élèves de l'école primaire doivent emprunter en fin de journée : « Quelques jours avant la rentrée scolaire, nous avons appris que l'Église avait pris, de façon unilatérale, la décision de fermer la voie entre l'école et l'église. Cette voie n'est donc plus accessible aux parents pour qu'ils viennent chercher leurs enfants. Nous avons tenu plusieurs rencontres à ce sujet afin de renverser cette décision, mais la voie demeure toujours fermée à ce jour. »

Mme Fournelle-Maurice précise qu'une solution provisoire a été mise en place afin d'assurer la sécurité des enfants, soit un « un débarcadère le long de la rue et des cônes dans la cour d'école, » décrit comme un « scénario sécuritaire, mais pas optimal. »

Le CSSL confirme être en recherche de solutions, conjointement avec la municipalité d'Huberdeau, pour trouver une manière permanente de régler la situation « notamment en raison de la venue prochaine de l'hiver » et espère toujours que l'Église réajuste son intention pour que tous puissent « travailler ensemble, au bénéfice des élèves, » dont la sécurité demeure la priorité en tout temps.

Et qu'en dit l'église ?

Joint par téléphone, Jean-Marie Rondeau, l'un des trois administrateurs élus par le conseil d'administration de l'église assure qu'il n'y a aucun litige, car la partie de terrain dont il est question appartiendrait en totalité à l'église. Il explique qu'au fil des années, l'église a cédé jusqu'aux deux tiers de la superficie totale de ses terrains pour construire l'école primaire, la caserne de pompier (dans l'ancienne salle paroissiale,) une Caisse Populaire et que le cimetière a également été déplacé pour permettre la construction de la cour d'école.

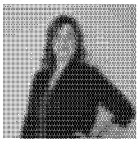
M. Rondeau précise : « Nous disposons d'une entrée mitoyenne qui n'est pas une voie de passage. Cette entrée est très étroite et la circulation des voitures crée un danger pour les utilisateurs du terrain de l'église, c'est-à-dire des bénévoles, les familles qui louent les logements du presbytère, les membres du club de l'âge d'or, ou même les enfants qui courent à toute vitesse lorsqu'ils sortent de l'école. »

M. Rondeau ajoute qu'il a proposé diverses solutions et aimerait faire des concessions, quitte à céder une autre partie de terrain, mais que cela n'est plus envisageable, vu la superficie déjà grandement réduite du terrain disponible. Il garantit que c'est surtout la crainte de collisions entre les voitures qui circulaient trop vite et certains usagers (enfants ou personnes aînées) qui a poussé l'administration de l'église à restreindre l'accès au passage entre les deux bâtiments. « Comme le terrain nous appartient, nous ne voulions pas être poursuivis en justice ou avoir des problèmes avec notre compagnie d'assurances, au cas où un malheureux accident se produise, ce qui a failli arriver plusieurs fois. »

Après consultation du cadastre officiel sur le site Infolot du gouvernement du Québec, le terrain de la paroisse termine effectivement à la limite du mur de l'école.

*LeManic.ca, 29 septembre 2024

L’école Boisvert de Baie-Comeau amasse 2 600 $ pour Leucan



Par **Johannie Gaudreault**



Sur la photo, on reconnaît de gauche à droite, le père d’Andie, Christian Babin (à l’arrière), la directrice de l’école Boisvert, Karyne Lepage, Andie Babin et sa maman, Lydia Dupuis, ainsi que le propriétaire d’Ébénisterie Alain Dufour, François Landry. Photo courtoisie

En support à leur amie Andie Babin, les élèves et membres du personnel de l’école Boisvert de Baie-Comeau ont organisé une activité qui a permis de récolter 2 600 $ pour Leucan.

Andie Babin est une élève de première année qui lutte actuellement contre un cancer. C’est en marge du Mois de la sensibilisation au cancer chez l’enfant, orchestré par Leucan durant tout le mois de septembre, que l’école a tenu la première édition de l’Illumination en Or, le 19 septembre.

Pour l’occasion, les élèves et les membres du personnel étaient invités à porter du or ou du jaune et à faire un petit don en argent pour Leucan. Selon la directrice de l’école Boisvert, Karyne Lepage, l’activité a suscité une mobilisation extraordinaire. Au moins 80 % des élèves et des adultes de l’école ont participé en guise de support à Andie et sa famille, mais aussi à l’ensemble des enfants atteints de cancer.

Une impressionnante générosité

« Sur le plan financier, l'activité a également connu un succès impressionnant, alors que les dons des élèves et leur famille ainsi que du personnel scolaire ont permis de récolter 1 300 $ », confirme la régisseuse aux communications au Centre de services scolaire de l'Estuaire, Patricia Lavoie.

Informé de l'activité sur les réseaux sociaux et touché par la cause et l'épreuve de la petite Andie et sa famille, le propriétaire de l'Ébénisterie Alain Dufour, François Landry, a fait savoir qu'il doublerait la somme récoltée par l'école, portant ainsi la cagnotte qui sera remise à Leucan à 2 600 $.

Andie, qui doit s'absenter de l'école une semaine par mois afin de subir des traitements à l'extérieur de Baie-Comeau, se réjouit de ce support témoigné par son entourage du milieu scolaire.

Elle a d'ailleurs participé avec grand intérêt au décompte des sous récoltés en compagnie de la direction de l'école au cours des derniers jours.

Soulignons qu'elle vivra bientôt, en compagnie de ses parents, une activité offerte par la Fondation Rêves d'Enfants, qui lui permettra de nager avec les dauphins en Floride.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page B12

LE DEVOIR

Payer pour travailler, ou le plaisir d'être stagiaire dans le public

Samy-Jane Tremblay

L'autrice est étudiante de dernière année en enseignement du français langue seconde à l'Université Laval.

Exactement 1822,18 $: voilà ce qu'indique le courriel que je reçois. C'est le coût de ma session de stage à temps plein dans une école secondaire publique de Montréal. Bizarrement, ce courriel est arrivé dans la même journée que l'annonce par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, affirmant vouloir « éventuellement » rémunérer les stagiaires. Non seulement je ne suis pas rémunérée pour mon stage, mais je dois payer pour le faire.

Alors que j'effectue présentement mon stage 4, un stage de responsabilisation professionnelle en enseignement, ma coloc fait son stage à la Ville de Montréal en tant que future ingénieure mécanique. Son salaire ? 20,50 $ l'heure. Bien qu'il ne soit pas celui d'une ingénieure diplômée, elle gagne suffisamment d'argent pour payer notre petit 4 ½ trop cher sur le Plateau. De mon côté, je puise dans mes économies faites pendant une pause d'études et qui devaient servir à rembourser mes prêts étudiants. J'alourdis ma précarité financière. C'est d'ailleurs ce que dénoncent des associations étudiantes dans leur nouvelle campagne exigeant de renverser le poids de la précarité. J'abonde en ce sens.

Une rapide recherche Internet m'informe de mon statut de stagiaire non rémunérée. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est sans appel : « Les stagiaires sont considérés comme des travailleuses ou des travailleurs lorsque le stage en milieu de travail est payé. » Je ne suis pas payée. Je ne serais donc pas une travailleuse aux yeux de la CNESST. Permettez-moi d'en douter.

Durant 14 semaines, j'assumerai la tâche d'une enseignante à 100 %. C'est moi qui planifie, qui crée les présentations et qui anime les activités. C'est moi qui trouve le matériel ou qui en crée. C'est moi qui me bats avec l'imprimante pour avoir des copies pour les élèves. C'est moi qui gère la classe. C'est moi qui pense à ce qui peut être fait pour tel élève qui avance plus vite ou telle élève qui a de la difficulté. C'est moi qui évalue les élèves, qui vérifie la progression des apprentissages et qui m'assure que chaque élève atteint tout son potentiel.

C'est ce à quoi le gouvernement s'attend de moi en tant qu'enseignantestagiaire. Ou en tant que bénévole, c'est selon.

À vrai dire, je me sens exploitée et je suis dégoûtée d'offrir une prestation de travail gratuitement. Je dénonce le fait que l'État profite de jeunes professionnels comme moi. En tant que stagiaires, nous arrivons la tête pleine d'idées et nous sommes au fait de la plus récente recherche et des pratiques probantes de notre domaine d'études. Les milieux qui nous accueillent ont besoin de nous. Alors que ma coloc et ses camarades stagiaires en génie reçoivent un salaire pour leur travail, l'apport des stagiaires en enseignement n'est tout simplement pas valorisé. Si nous ne sommes pas des travailleuses, que sommes-nous ? Nous sommes une main-d'oeuvre bon marché. Nous sommes exploitées. Nous sommes des femmes.

Un enjeu féministe

Il est frappant, mais surtout déstabilisant, de constater que les stagiaires sans rémunération sont dans des domaines traditionnellement féminins : enseignement, soins infirmiers, travail social, sexologie et j'en passe. C'est un fait et jamais nous ne le dirons assez. La société a des attentes envers nous : nous sommes dans l'industrie du care, nous nous occupons d'enfants, nous avons une vocation envers les autres. Alors pourquoi le gouvernement paierait-il ces femmes qui ont tant à donner ? Pourquoi les valoriserait-il et les remercieraitil alors qu'elles le font bénévolement ?

Si les féministes qui nous ont précédées se sont battues pour l'entrée des femmes sur le marché du travail, je crois que notre bataille en 2024 est la rémunération du travail fait par des femmes qui commencent leur carrière et qui se trouvent à quelques crédits à peine d'être entièrement qualifiées. À l'heure actuelle où un adulte peut enseigner, c'est la moindre des choses que de reconnaître le travail fait par des enseignantes à deux doigts d'obtenir leur brevet.

Après le vote unanime pour la rémunération des stagiaires à l'Assemblée nationale en 2023, puis le non catégorique de la part de la ministre de l'Enseignement

supérieur au printemps dernier, l'annonce de M. Drainville, le 26 septembre, est comme une claque au visage. Je me sens niaisée par le gouvernement. Et je suis insultée de ne pas me faire reconnaître comme travailleuse alors que nous sommes dans une profonde pénurie de personnel enseignant. En quoi suis-je moins qualifiée qu'un autre adulte ? J'ai 107 crédits universitaires en langue française et en didactique, sans oublier mes trois stages précédents, eux aussi non rémunérés.

Personnellement, j'ai songé à ne pas faire mon dernier stage, à retarder ma diplomation et à travailler en tant qu'enseignante non légalement qualifiée pour recevoir un salaire. J'aurais pu être tout simplement une adulte dans une autre classe. C'est peut-être ça, une voie rapide pour enseigner ?

Le Devoir, 28 septembre 2024, page D3

LE DEVOIR

Des programmes pour contrer la pénurie d'enseignants

Maîtrises qualifiantes en enseignement au primaire ou au secondaire, diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), parcours raccourcis pour accélérer l'accès au diplôme… Les universités québécoises mettent la main à la pâte pour repenser leurs formations en éducation tout en préservant leur qualité, afin de contrer la pénurie d'enseignants qui touche toute la province.

CAMILLE LAURIN-DESJARDINS

COLLABORATION SPÉCIALE

En 2021, le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-François Roberge, lançait un appel aux universités pour agir contre la pénurie criante d'enseignants dans la province. L'année dernière, c'était au tour de Bernard Drainville d'interpeller le milieu universitaire pour accélérer la mise à niveau des enseignants non légalement qualifiés et leur permettre d'obtenir leur brevet.

Depuis quelques années, les facultés d'éducation des différentes universités de la province se creusent les méninges pour proposer de nouveaux programmes de deuxième cycle en éducation. Ces programmes, qui se multiplient chaque année, ont tous leurs particularités.

Le contenu d'un bac, condensé en une maîtrise

L'Université Laval offre depuis quelques semaines une maîtrise qualifiante en enseignement au préscolaire et au primaire, un programme de 60 crédits réalisable en deux ans (les stages y compris) à temps plein, et qui mène au saint Graal : un brevet d'enseignement, l'une des conditions qui permettent aux enseignants d'obtenir un poste permanent. Le programme a été lancé officiellement le 12 août dernier, et les 40 places disponibles ont été pourvues en moins de deux semaines.

Il s'agit grosso modo du contenu du baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire, qui comprend 120 crédits, condensé de manière intensive, et offert en formule comodale, c'est-à-dire qu'elle permet aux étudiants d'assister aux cours sur place ou de participer à distance. Ce programme de formation s'adresse à toute personne qui a déjà un baccalauréat, peu importe sa discipline, explique la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) de l'Université Laval, Anabelle Viau-Guay.

Mme Viau-Guay et son équipe misent sur l'idée selon laquelle les étudiants possédant déjà un diplôme de premier cycle, et qui connaissent le fonctionnement de l'université, sont prêts à suivre un rythme plus soutenu. « On couvre tous les grands domaines d'apprentissage du programme de formation de l'école québécoise, mais de manière condensée, et on attend de ces étudiants qu'ils soient assez autonomes dans la recherche d'informations pour les volets qu'ils connaissent moins », ajoute-t-elle.

La faculté n'exige, par ailleurs, pas de lien d'emploi comme enseignant pour être admis dans ses programmes, y compris les maîtrises qualifiantes. « Selon notre vision, toute personne désirant devenir enseignante et répondant aux autres critères d'admission devrait se voir offrir la possibilité de le faire », souligne la doyenne de la FSE.

Pour enseignants non légalement qualifiés

À l'Université de Sherbrooke (UdeS), la vision est différente. Pour être admis à la maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire, l'étudiant doit déjà être enseignant (non légalement qualifié), en plus d'avoir un baccalauréat dans son domaine d'enseignement (mathématiques ou littérature, par exemple). « On fait attention, parce qu'il ne faudrait pas que quelqu'un qui termine son cégep se dise : je vais aller faire ma formation disciplinaire et aller faire ma maîtrise qualifiante par la suite… On croit vraiment que la meilleure formation après le cégep, c'est le bac », indique le vicedoyen à la formation à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, Matthieu Petit.

L'UdeS est d'ailleurs une pionnière en la matière : la maîtrise qualifiante en enseignement du secondaire existe depuis 2008 et se donne aujourd'hui exclusivement en ligne et à temps partiel (puisqu'elle s'adresse à des

enseignants travaillant déjà à temps plein qui souhaitent obtenir leur brevet).

Depuis septembre, elle est passée de 60 à 45 crédits, pour accélérer la diplomation des étudiants. « On voulait faire plus court, mais on ne voulait pas couper dans la qualité de la formation », explique M. Petit, précisant qu'il comprend les levées de boucliers par rapport aux « formations au rabais ». La faculté a donc choisi d'éliminer l'essai de fin de maîtrise, qui prenait l'ampleur d'un mémoire de maîtrise de recherche, et d'enlever deux cours optionnels sur trois, sans toutefois toucher aux stages.

Une formation encore plus rapide (mais sans brevet)

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) offre, elle aussi, des maîtrises qualifiantes en enseignement au secondaire (concentration en mathématiques et en français) et au primaire depuis deux ans (avec une obligation de lien d'emploi). Mais elle propose aussi des DESS, des formations de 30 crédits entièrement à distance et à temps partiel.

Après avoir mis sur pied l'an dernier des DESS en enseignement au secondaire, concentrations mathématiques et français, l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation de l'UQAT offrira dès l'automne 2025 une nouvelle concentration en univers social (soit histoire et géographie). « Il faut offrir autant de concentrations que possible en enseignement secondaire pour que les élèves, qui sont en bout de ligne la priorité, aient des enseignants de qualité », souligne Jean-Marc Nolla, directeur de la maîtrise qualifiante et du DESS qualifiant en enseignement au secondaire à l'UQAT.

Cette formation plus courte, mise sur pied à la demande du ministère de l'Éducation, ne mène pas directement au brevet, mais plutôt à un permis provisoire d'enseigner. Les étudiants doivent ensuite suivre un stage probatoire de 600 à 900 heures dans leur milieu de travail, avant de pouvoir avoir accès à leur brevet. Toutefois, ce stage n'est pas chapeauté par l'Université, mais bien par le ministère et le centre de services scolaire.

L'UQAT offre également, depuis 2010, un certificat de 30 crédits en accompagnement en enseignement primaire, créé pour soutenir les enseignants suppléants. « Ça ne mène pas à un brevet, mais ça donne des outils pour amener ces enseignants à intervenir au mieux auprès des élèves », précise Jean-Marc Nolla.

D'autres universités encore adaptent leur offre de programmes pour répondre aux besoins du secteur en main-d'oeuvre. L'Université du Québec à Montréal (UQAM) offre désormais un DESS en éducation préscolaire et enseignement primaire, tout en diminuant le nombre de crédits sur sa maîtrise en enseignement des arts. En formule à distance, l'Université TELUQ proposera, dès 2025, quatre nouveaux programmes à son offre de DESS en enseignement.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page E1-3

LE DEVOIR

Donner aux jeunes le pouvoir d'agir sur leur avenir

Les pratiques des intervenants en persévérance scolaire de l'organisme montréalais Perspectives jeunesse permettent d'aider 700 jeunes à éviter le décrochage scolaire. Un nouveau rapport prouve que leurs méthodes sont efficaces.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS

COLLABORATION SPÉCIALE

D'après un rapport du ministère de l'Éducation, plus de 10 000 élèves, soit 13,8 %, ont quitté l'école secondaire au Québec sans obtenir de diplôme ni de qualification durant l'année scolaire 2020-2021. C'est pour venir en aide à ces jeunes que l'organisme montréalais Perspectives jeunesse a mis au point le programme Option. Chaque année, 700 jeunes bénéficient du soutien des intervenants en persévérance scolaire (IPS). Un récent rapport, réalisé en collaboration avec l'Université de Montréal (UdeM), a permis d'étayer ces pratiques d'intervention en mesurant leur impact auprès des jeunes.

Voilà désormais 20 ans que l'organisme propose le programme Option, en prévention du décrochage scolaire. Il est offert dans 12 écoles publiques partenaires dans lesquelles 13 intervenants en persévérance scolaire et en prévention de l'anxiété sont présents quotidiennement. Pour Louis-Philippe Sarrazin, directeur général de l'organisme Perspectives jeunesse, c'est d'ailleurs cette présence qui fait la particularité du programme.

Profondément touché par la grande vulnérabilité qui se trouve derrière les problématiques de comportement et d'absentéisme, M. Sarrazin soutient qu'aucun jeune ne quitte réellement l'école par choix. Il est possible de « diminuer le décrochage si on accorde le soutien, le suivi psychosocial dont ils ont besoin », poursuit le directeur général de l'organisme montréalais.

Plusieurs raisons expliquent le désengagement des élèves, comme le précise Élodie Marion, professeure au Département de psychopédagogie et d'andragogie à l'Université de Montréal, coautrice du rapport évaluant le programme Option. Celui-ci peut être lié à des problèmes relationnels, familiaux, sentimentaux, à l'anxiété… C'est là que réside la force de l'apport du communautaire, car les IPS du programme Option peuvent soutenir rapidement l'élève, quelle que soit la cause du désengagement, dit-elle. Les suivis sont rapides et démarrent dès que le jeune en fait la demande, poursuit la chercheuse.

« Notre objectif est de travailler sur tout ce qui entoure ces jeunes dans leur vie personnelle, leur vie familiale, pour leur donner la confiance, le bien-être nécessaire à répondre aux exigences du cadre scolaire. C'est vraiment le succès de notre modèle », confie Louis-Philippe Sarrazin.

Des pratiques d'intervention efficaces

Donner le pouvoir d'agir au jeune est une pratique qui s'avère efficace, si l'on en croit Élodie Marion. Cette dernière occupe en effet une place centrale dans l'amélioration de sa persévérance scolaire, tant dans la formulation des objectifs que dans la prise de décision. Les IPS se concentrent donc sur les aspects que le jeune souhaite travailler, sur ce qu'il a « identifié comme étant prioritaire », car cela fait partie du succès de l'intervention. Parfois, la priorité de l'école est de faire en sorte que l'élève la fréquente tous les jours, alors que ce n'est pas toujours réalisable, souligne Mme Marion. Impliquer le jeune dans la prise de décision liée à son parcours favorise en effet son autonomie et son engagement. Une approche individualisée et centrée sur son désir est donc cruciale pour garantir la réussite de l'intervention, indique encore la chercheuse.

La présence des IPS dans le milieu scolaire est un facteur clé de succès, émanant de leur disponibilité, et leur capacité à évoluer entre la structure scolaire et communautaire. Quel que soit le type d'intervenant, leur présence sur place aide à instaurer un climat de confiance, à connaître le jeune, ce qui leur permet de se sentir soutenus et écoutés, indique Mme Marion. C'est également ce que lui ont révélé les intervenants du programme Option. Avant d'entamer un suivi personnalisé avec le jeune, ils ont d'abord participé à de nombreuses activités à l'école, dans le milieu

d'intervention. Cela favorise le succès de l'intervention par la suite, soutient la chercheuse, « ce qui n'arrive pas quand [il s'agit] d'un rendez-vous dans le bureau d'un professionnel auquel le jeune n'a pas forcément envie d'aller, lorsqu'il ne le connaît pas et qu'il est un peu sur ses gardes ».

La collaboration entre les intervenants et les autres professionnels de l'enseignement est une pratique importante, comme le souligne le rapport évaluant le programme. « Ce qui fonctionne en termes de collaboration et qui a été observé pour le programme Option sont les intervenants dits pivots qui ont pour rôle de chapeauter la collaboration, coordonner ou faire de la médiation entre les différentes parties », soit les parents, les enseignants, la direction et d'autres professionnels ou intervenants. Cela a un effet positif, car cet intervenant pivot pourra dès lors guider le jeune. De plus, cela permet d'éviter qu'il n'ait à répéter son histoire aux divers acteurs, conclut la chercheuse.

Un programme qui a fait ses preuves

Le rapport coécrit par Élodie Marion évalue l'impact des pratiques des intervenants en persévérance scolaire (IPS) sur les jeunes considérés comme étant à risque de décrochage scolaire. Cette analyse quantitative porte sur 34 jeunes ayant bénéficié de l'aide d'un IPS en 2022-2023, interrogés avant et après un suivi d'une durée moyenne de 186 jours.

Le rapport montre que la majorité des jeunes suivis par un IPS ont eu le sentiment d'améliorer leur fréquentation et leur motivation scolaire (62 %). Les données administratives montrent de leur côté que 71 % d'entre eux étaient présents en moyenne plus de 75 % du temps à la fin de l'année scolaire.

La majorité des jeunes a également vu une amélioration de ses résultats scolaires, ce qui représentait pour plusieurs un motif de référence aux IPS. De plus, le rapport montre une amélioration du sentiment de compétence scolaire pour 40 % des jeunes.

D'autres indicateurs, tels que le climat relationnel et d'appartenance, révèlent une amélioration entre le début et la fin du suivi. C'est le cas de l'engagement des élèves sur le plan comportemental et de leur relation avec les enseignants.

L'accompagnement des IPS a également entraîné des améliorations en ce qui a trait à la vie personnelle, permettant en outre à une majorité des jeunes d'améliorer leurs relations interpersonnelles. Le rapport fait notamment état d'une augmentation moyenne de 18,5 % du score de leur bien-être général entre le début et la fin du suivi pour tous. Le score de satisfaction de vie a lui aussi augmenté en moyenne et la perception que les jeunes avaient de leur qualité de vie s'est révélée plus positive également.

Enfin, les objectifs poursuivis auprès des jeunes concernant la persévérance scolaire ont été atteints en totalité pour 68 %, selon les IPS et pour 50 % des jeunes.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page F1-3

LE DEVOIR

Quelle place ont les devoirs dans la réussite scolaire ?

La rentrée scolaire a eu lieu il y a quelques semaines, et pour beaucoup d'élèves, elle rime avec le retour des devoirs à la maison. Mais ce n'est pas le cas pour tous, certains enseignants ayant fait le choix d'alléger les fins de journées de leurs élèves.

AURÉLIA CRÉMOUX

COLLABORATION SPÉCIALE

David Bessette est enseignant au primaire à l'école Notre-Dame-duRosaire à Sherbrooke. Il y a douze ans, il a décidé qu'il ne donnerait plus de devoirs à ses élèves et en a même fait une bande dessinée avec l'artiste Alex S. Girard. Pour lui, les devoirs ont plusieurs effets négatifs. « Ils creusent les inégalités sociales, car certains parents ne peuvent pas soutenir les enfants, précise-t-il. Les forts deviennent plus forts et les faibles deviennent plus faibles. »

L'enseignant juge également que les devoirs à la maison sont peu efficaces en matière d'apprentissage.

Pour lui, après une journée de classe, les enfants sont fatigués et il est préférable qu'ils se reposent. Selon M. Bessette, les devoirs peuvent même induire l'enseignant en erreur sur ce que ses élèves ont réellement appris. « Par exemple, est-ce que l'élève a appelé Alloprof ou s'est fait aider par ses parents pour faire cet exercice ? » illustre-t-il.

Des devoirs ? Oui, mais pas n'importe lesquels

Pour le professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, Roch Chouinard, les devoirs ont des bienfaits, mais seulement à certaines conditions. Dans un article scientifique publié en 2023, intitulé « Les devoirs, corvée inutile ou indispensable opportunité d'apprentissage ? », dont il est le coauteur, on peut lire qu'il existe trois catégories de devoirs : « des exercices visant à appliquer et à renforcer les connaissances nouvellement acquises », « des devoirs préparatoires […] sur les sujets qui seront prochainement abordés en classe » et « des projets, essais ou enquêtes permettant de mobiliser des savoirs développés en classe».

Dans les trois cas, il est nécessaire, selon lui, que les devoirs soient ludiques et diffèrent de ce qui est fait en classe. « Par exemple, on pourrait demander à des enfants de constituer un arbre généalogique de leur famille, ou bien de prendre des mesures des objets qu'ils ont chez eux après un cours de géométrie », illustre-t-il.

Pour M. Chouinard, quinze minutes par jour consacrées aux devoirs au premier cycle du primaire sont suffisantes, tandis qu'au deuxième cycle, cela pourrait monter à trente minutes, quatre fois par semaine. Ce temps pourrait ensuite augmenter au secondaire.

Il est important, explique le professeur, de créer une bonne routine à l'égard des devoirs, avec des plages horaires et un lieu propice à la réflexion. Il faut aussi s'assurer que l'enfant a de bonnes ressources pour les effectuer. « Un bon devoir, c'est un devoir que l'élève est capable de faire seul », poursuit-il.

D'autres facteurs de réussite

Même s'il est contre le fait de donner des devoirs à ses élèves de primaire à la maison, David Bessette consent à l'idée de laisser aux élèves un temps d'étude quotidien. « Il y a des choses que ce n'est pas à moi d'enseigner, c'est aux élèves de l'apprendre, précise-t-il. Par exemple, je peux faire des exercices en classe sur les mots de vocabulaire, je peux faire des jeux, mais à un moment donné, il faut que l'élève se consacre à apprendre ces choses-là. »

C'est pourquoi l'enseignant a décidé d'organiser sa journée de classe différemment. Il commence désormais son programme quotidien par trente minutes d'étude au cours desquelles il permet aux élèves qui n'ont pas compris certaines notions de les revoir avec lui en plus petits groupes. Il enseigne en parallèle des stratégies efficaces d'études à ceux qui tentent d'assimiler les nouveautés vues la veille, par exemple. « Souvent, on demande aux jeunes d'étudier, mais on ne leur enseigne pas comment étudier », déplore-t-il.

Même s'il a dû enlever des « choses superflues » dans sa journée d'enseignement pour libérer ces trente

minutes de temps d'étude, il affirme qu'à long terme, il a gagné du temps sur son programme : « Je l'avais terminé au mois de juin, j'avais même le temps de revoir certaines notions avec mes élèves. »

Depuis, il a constaté que l'écart de niveau entre ses élèves était moins critique : « Les élèves forts restent forts, les élèves en difficulté sont capables de combler des notions de base. »

Roch Chouinard mentionne cependant que lorsqu'on compare les élèves d'un même système éducatif, ceux qui ont le plus de devoirs ont, en général, le meilleur rendement. Il ajoute toutefois qu'une étude PISA de 2014 comparant les systèmes éducatifs de plusieurs pays souligne que le temps que les élèves consacrent à leurs devoirs dans un système scolaire n'influence pas forcément son classement à l'échelle mondiale. Ainsi, en Finlande et en Corée du Sud, lesquels figurent dans le haut du classement pour les performances en mathématiques, en sciences et en lecture, les élèves passaient moins de trois heures par semaine à faire des devoirs, tandis qu'en Fédération de Russie, située sous la moyenne du classement, les élèves y consacraient près de dix heures par semaine.

Pour le professeur, d'autres facteurs sont plus importants pour la réussite d'un élève que les devoirs. « C'est d'abord la qualité du temps qu'on passe en classe qui est importante. S'il y a du chahut et que les profs passent leur journée à faire de la discipline, ça sert à quoi de donner des devoirs ? »

Le Devoir, 28 septembre 2024, page F2

LE DEVOIR

Un programme universel d'alimentation scolaire qui se fait attendre

L'innovation sociale étant en croissance au Québec, la province pourrait jouer un rôle de leader au Canada en proposant un modèle universel d'alimentation scolaire. Ce n'est pourtant pas le cas, malgré l'aide promise par Ottawa pour accélérer la mise en place d'un tel programme.

CAMILLE FEIREISEN

COLLABORATION SPÉCIALE

Peu avant le dépôt de son budget 2024-2025, Ottawa avait annoncé vouloir conclure des ententes avec les provinces et les territoires pour mettre en place un programme d'alimentation national dans les écoles du Canada. L'enveloppe dégagée, d'environ 1 milliard de dollars sur cinq ans, vise à fournir des repas à 400 000 enfants de plus par an au pays. Selon Anne Plourde, chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), cette annonce reste insuffisante. « On est d'ailleurs le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme d'alimentation scolaire national », fait-elle remarquer. La mise en place d'une loi-cadre va toutefois peut-être permettre de développer des programmes au pays. Terre-Neuve-et-Labrador est la première province à avoir emboîté le pas, en annonçant récemment un accord avec Ottawa de 9,1 millions de dollars sur trois ans pour améliorer l'accès aux repas scolaires.

Le Québec, de son côté, traîne la patte, malgré ses innovations sociales telles que les centres de la petite enfance ou les congés parentaux, avantageux. Selon une étude réalisée par l'équipe de Mme Plourde, un tel programme dans la province coûterait environ 1,7 milliard de dollars par an, avec un investissement initial de 289 millions pour les infrastructures et un financement supplémentaire de 113 millions par an pour des volets d'éducation alimentaire et d'approvisionnement durable. « Dans cette étude, on a calculé le coût d'un programme universel pour le Québec sans tenir compte d'un possible financement du gouvernement fédéral. Le coût de 1,7 milliard de dollars, c'est le maximum, et c'est celui d'un programme vraiment complet qui couvrirait aussi le coût du service de garde à l'heure des repas pour les enfants du primaire. On inclut aussi le coût d'une alimentation bio et locale ainsi qu'un revenu viable pour les travailleurs du programme », explique la chercheuse.

L'équipe de l'IRIS recommande de financer le programme avec le Fonds des générations. « En prenant la moitié des versements, on pourrait financer le programme d'alimentation scolaire universelle. Les besoins sont importants, et il y a des enjeux de santé publique puisqu'une mauvaise alimentation a des conséquences à long terme », indique la chercheuse. Selon l'IRIS, 190 milliards de dollars sont dépensés chaque année au Canada pour soigner des maladies associées à une mauvaise alimentation.

Il y a également des aspects environnementaux, selon elle. « C'est un programme qui peut être très structurant si on attribue une partie du financement à une alimentation locale ; ça devient une manière de soutenir l'économie agricole », explique-t-elle. L'IRIS a ainsi calculé que si 30 % des denrées étaient achetées auprès d'agriculteurs locaux dans le cadre d'un tel programme, cela représenterait des retombées annuelles de 184 millions de dollars pour l'agriculture au Québec.

L'exemple de la Finlande

Anne Plourde donne souvent l'exemple de la Finlande, qui a mis en place un programme d'alimentation universel dans ses écoles. « Ce genre de programmes entraîne de grands bénéfices, notamment sur le plan de la persévérance scolaire et sur le plan de la santé publique », dit-elle. Cela permet aussi d'éviter la stigmatisation qui résulte parfois d'un programme ciblant uniquement les enfants les plus défavorisés. « On a remarqué que, parfois, les gens vont s'en priver pour ne pas être associés au stigmate lié à la pauvreté », note la chercheuse.

Un tel programme permettrait également d'apporter un volet de pédagogie alimentaire, selon Mme Plourde. « Cela permettrait d'éduquer les jeunes sur les effets de l'alimentation sur la santé, et on pourrait inculquer aux enfants dès le plus jeune âge de bonnes habitudes

alimentaires », soulignet-elle. Actuellement, l'IRIS a calculé que le ministère de l'Éducation québécois ne consacre que 0,35 % de son budget à des programmes d'aide alimentaire. En Finlande, ce sont 6 % du budget qui y sont consacrés. « Il y a donc une marge de manoeuvre assez importante, on pourrait faire beaucoup mieux que ce qu'on fait actuellement », conclut-elle.

Des repas scolaires gratuits en Nouvelle-Écosse

Depuis l'automne, les écoles publiques de Nouvelle-Écosse offrent un repas gratuit aux enfants du primaire. Le gouvernement a investi 18,8 millions de dollars sur quatre ans pour ce programme, basé sur le principe du « payez ce que vous pouvez », précise Aimee Gasparetto, directrice générale de l'OBNL Nourish Nova Scotia. « Les parents ont accès à un site Web où ils peuvent donner une contribution pour le repas de leurs enfants », souligne-t-elle. Une démarche qui permet d'éviter la stigmatisation des familles moins favorisées, tout en veillant à ce que de la nourriture soit accessible pour chaque élève. Actuellement, les élèves de la prématernelle à la 5e année y ont accès, mais l'objectif est d'offrir un dîner à tous les élèves du territoire jusqu'à la 12e année. « Cet investissement est fait par la province, en dehors du financement annoncé par Ottawa, qui pourrait donc constituer un complément et aider à sa pérennité si un accord est conclu entre la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral », dit Mme Gasparetto. Elle souligne que beaucoup d'enfants dans les écoles font face à l'insécurité alimentaire, que ce soit en raison de faibles revenus ou des horaires parfois compliqués de certains parents, qui manquent de temps pour préparer des repas de qualité à leurs enfants. « C'est aussi une expérience sociale qu'on leur offre, de pouvoir se réunir autour d'un repas identique », pense-t-elle.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page F3

LE DEVOIR

Vers un usage restreint des écrans en classe?

Si le gouvernement québécois interdit, depuis janvier 2024, l'utilisation des appareils électroniques personnels en classe — sauf à des fins pédagogiques —, l'application de cette directive demeure floue. Doit-on sévir ou simplement mieux encadrer ? Tour d'horizon de ce qu'en dit la science.

ROXANNE BÉLAIR

COLLABORATION SPÉCIALE

Au fond de la classe, un élève se regarde les cuisses depuis quelques minutes. Le professeur, pas dupe, lui dit de ranger son téléphone. L'étudiant obtempère et le glisse dans la poche de son pantalon, où, quelques instants plus tard, il vibre, déviant l'attention du jeune homme.

Outre la diminution de l'attention des élèves, la présence des appareils électroniques en classe peut entraîner une baisse de leurs performances scolaires et, pour les enseignants, des classes plus difficiles à gérer. L'appareil cellulaire personnel « n'a pas sa place pendant les heures de cours », affirme d'emblée Carolanne Campeau, conseillère en prévention des risques liés à l'usage des écrans pour l'initiative PAUSE et chargée de cours en sciences de la santé à l'Université de Sherbrooke. La revue de la littérature portant sur l'usage des appareils mobiles personnels en classe effectuée dans le cadre de ses études montre que « tous les effets négatifs documentés sont liés à l'accès à un appareil qui appartient à l'élève », soulève-t-elle.

Et les appareils à usage restreint ?

Retirer aux élèves les appareils qui donnent accès à Internet ou à d'autres applications qui ne servent pas d'objectifs pédagogiques et leur en prêter qui sont plus restrictifs, voilà comment devraient être employées ces technologies en classe, selon la chercheuse. Malgré cela, beaucoup d'écrits se penchent sur l'efficacité réelle d'utiliser de tels appareils en remplacement d'autres méthodes pédagogiques plus traditionnelles, « et les résultats vont dans tous les sens », affirme Mme Campeau. Ce qui est clair, c'est qu'employés dans

un cadre précis, les écrans offrent des occasions d'apprentissage en lien avec le fonctionnement de la technologie ou peuvent soutenir les élèves qui vivent avec des difficultés particulières d'apprentissage.

« En revanche, prendre des notes manuscrites favorise davantage l'intégration de la matière, comme c'est aussi le cas avec la lecture sur papier plutôt que sur un écran », puisque, dans ce dernier cas, les distractions qui interfèrent avec la concentration de l'étudiant sont nombreuses. À cela s'ajoute l'effet non négligeable des écrans sur la fatigue visuelle et sur la posture, indique-t-elle.

Si prêter un appareil à usage restreint à tous les élèves pendant les heures de classe est « peut-être utopique », dit Carolanne Campeau, donner accès à une salle informatique traditionnelle avec des ordinateurs configurés de telle sorte que les élèves n'ont accès qu'à ce dont ils ont besoin pour effectuer la tâche demandée l'est tout autant, selon la conseillère. En effet, le nombre de classes informatiques a beaucoup diminué dans les dernières années. « Le milieu scolaire tient pour acquis que tout le monde sait comment fonctionnent Internet et les outils informatiques » et s'en remet aux parents pour éduquer leurs enfants à leur utilisation, soulève-t-elle.

Le rôle de l'école

Pourtant, selon la chercheuse, les effets des écrans sur les jeunes en apprentissage, tels que la sédentarité, le manque de sommeil, l'isolement, l'altération des fonctions cognitives et exécutives ou encore la diminution des compétences sociales, constituent un enjeu de société. Et l'école a un rôle essentiel à jouer dans l'éducation numérique, « qui est un des plus importants facteurs de protection ». Apprendre comment faire de la recherche informatique, distinguer la vraie de la fausse information, utiliser les applications éducatives correctement, collaborer éthiquement en ligne, prendre conscience des techniques de renforcement de plusieurs sites qui visent à retenir l'attention des usagers, renforcer son contrôle de temps d'écran, être moins influencé par les algorithmes, etc. « Tous ces apprentissages devraient faire partie d'un ensemble éducatif offert dans les écoles », selon Mme Campeau.

Dans un monde idéal, le système d'éducation devrait aussi apprendre à l'étudiant tout au long de son parcours à développer son esprit critique en lien avec ce à quoi il est exposé sur Internet, « et, en ce moment, j'ai l'impression qu'on ne le fait pas du tout », s'inquiète la chargée de cours. En effet, même si, selon le référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante, l'école et l'enseignant sont responsables de l'éducation numérique des élèves, aucune formation, selon la chercheuse, ne leur est offerte.

Les grandes recommandations qui ressortent de la recension des écrits effectuée par Carolanne Campeau sont de clarifier ce que signifie utiliser les écrans dans un objectif pédagogique et d'harmoniser comment l'interdiction des téléphones cellulaires personnels en classe est appliquée. « Certaines écoles l'interdisent aussi dans les corridors et dans la cour de récréation, puisque le téléphone peut être une barrière pour les interactions sociales. » D'autres demandent aux jeunes de simplement le laisser dans leur sac à dos, « mais la présence de l'appareil sur la personne ou près d'elle est suffisante pour nuire à la mémoire de travail », souligne-t-elle en référence à une étude de l'Université de Chicago.

Pour réduire les risques liés aux écrans, il faut les comprendre et s'entraîner, et « l'école est un milieu idéal pour cela », conclut la chercheuse.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page F4

LE DEVOIR

Programmes pédagogiques particuliers, vecteurs d'inégalités ou de possibilités ?

La multiplication et l'accessibilité des programmes particuliers sont l'un des objectifs fixés par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, afin d'augmenter l'attractivité de l'école publique. Deux spécialistes de l'éducation s'inquiètent pourtant du manque d'accessibilité de ces programmes, arguant qu'ils risquent de renforcer les inégalités sociales.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS

COLLABORATION SPÉCIALE

Initialement conçus pour rendre les écoles publiques plus attrayantes et pour limiter l'exode vers les établissements privés, les programmes pédagogiques particuliers concernent 44,6 % des élèves du secondaire, selon le ministère de l'Éducation, qui prévoit augmenter ce chiffre à 75 % des élèves pour l'année 2026-2027. Pourtant, dans leur forme actuelle, ces programmes risquent de perpétuer des inégalités au sein du système éducatif, en plus d'exercer une pression sur les enseignants et les élèves, s'inquiètent des spécialistes.

Une solution partielle

Les programmes particuliers n'offrent qu'une « solution partielle » au problème d'attractivité des écoles publiques, selon Pierre Canisius Kamanzi, professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation à l'Université de Montréal. Leur mise en oeuvre conduit à favoriser les élèves issus de « familles plus nanties », estime le professeur qui pointe du doigt l'accès inégal aux ressources éducatives, notamment à cause de la sélection précoce. S'il doit y avoir une sélection, celle-ci devrait se produire plus tard dans le cheminement de l'élève et non immédiatement après le primaire, comme c'est le cas actuellement, plaide-t-il. « On ne donne pas la chance à tous les élèves d'exprimer […] leurs talents. » M. Kamanzi estime qu'au moment de l'entrée au secondaire, l'élève n'est pas encore familiarisé avec ce milieu d'enseignement. Cela ajoute un stress au passage au secondaire et entretient une forme de compétition à la fois entre établissements, mais aussi en leur sein, ce qui nuit au « vivreensemble » et au bien-être des élèves, poursuit-il. « C'est assez triste [de] voir […] que, pour certains, le passage au secondaire devient un élément de compétition, de stress, alors que ça devrait être un beau moment », déplore également Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM).

La présidente de l'APPM ajoute que les programmes particuliers contribuent à accentuer le phénomène de l'école à trois vitesses. L'école privée et les projets sélectifs ont un effet majeur sur la composition des classes et peuvent représenter une entrave à la mixité sociale et à l'hétérogénéité dans les groupes. Cela « entraîne la création de groupes à grande concentration d'élèves à risque, en difficulté, ou d'élèves allophones » au sein des classes ordinaires, ce qui représente une surcharge pour les enseignants. La mixité a en outre un effet positif sur les élèves qui éprouvent des difficultés, dit-elle.

De plus, l'accès à certains programmes particuliers nécessite des documents de présentation ou des lettres de recommandation. Cela peut entraîner une forme de discrimination, car certains parents sont allophones ou n'ont pas le temps d'aider leurs enfants « s'ils cumulent deux emplois », explique Mme Beauvais-St-Pierre.

Par ailleurs, pour Pierre Canisius Kamanzi, les projets particuliers exercent une pression sur les enseignants également, car ils devront être plus performants et enseigner des matières différenciées. Cela risque de nuire à l'attractivité de la profession, déjà touchée par la pénurie de main-d'oeuvre.

Des avantages

Les projets particuliers comportent néanmoins des avantages, reconnaît M. Kamanzi, car ils permettent de développer le « potentiel de chaque élève », de valoriser leurs talents, leurs goûts et de les stimuler. Les deux spécialistes s'accordent sur le fait que des modifications sont nécessaires pour que les projets particuliers atteignent leur objectif, sans discriminer.

Pour cela, Mme Beauvais-St-Pierre pense qu'ils doivent être accessibles à tous et souhaite que les élèves ne

soient ni admis ni maintenus au sein de ces programmes en fonction de leurs résultats scolaires. Elle dénonce ainsi les programmes qui « menacent les élèves » d'exclusion s'ils ne maintiennent pas une certaine moyenne, ainsi que les conditions d'admission, qui nécessitent un investissement financier. Tel qu'il est indiqué sur le site du ministère de l'Éducation, le droit à la gratuité ne « s'étend pas à certains services dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers ».

La présidente critique également le système d'admission qui exclut certains parents, en raison de barrières linguistiques ou du manque de temps, contribuant ainsi à accentuer les inégalités.

Contrairement aux suggestions du ministre Bernard Drainville en octobre dernier, Pierre Canisius Kamanzi considère qu'il n'est pas souhaitable que les parents incitent les écoles de quartier à instaurer des programmes particuliers. Ce sont en effet les parents qui en ont les moyens et le temps qui seront en mesure de le faire, croit-il, ce qui favoriserait à nouveau la reproduction d'inégalités socioéconomiques. Il prône en revanche la collaboration entre les établissements et les parents, à condition que tous les parents soient impliqués.

Le Devoir, 28 septembre 2024, page F4

LE DEVOIR

Reprendre l'école à l'âge adulte

Alors que certains jeunes quittent les bancs de l'école secondaire sans diplôme, les établissements de formation générale des adultes déploient différentes tactiques pour aider ceux qui reprennent leurs études à les réussir.

LEÏLA JOLIN-DAHEL

COLLABORATION SPÉCIALE

Échecs scolaires, problèmes financiers ou familiaux. Plusieurs raisons peuvent pousser des élèves à déserter leurs cours. La formation générale des adultes (FGA) s'adresse aux personnes de 16 ans et plus qui désirent terminer leurs études secondaires. C'est notamment le cas au Centre des adultes (CEA) Outremont. « C'est notre mission de travailler avec les raccrocheurs, les décrocheurs », résume François Medzalabenleth, directeur du service de la formation générale des adultes du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui a vu 210 élèves décrocher leur diplôme du secondaire en 2023-2024. À Outremont, le Centre des adultes propose des parcours individualisés selon les nécessités de sa clientèle. « On a tendance à dire que les élèves sont "des jeunes", mais on a aussi des moins jeunes de 60, 70, 80 ans. Notre objectif est d'offrir un service qui répond aux besoins de la population », ajoute-t-il.

D'autres établissements, comme l'école secondaire Marie-Anne, dans le quartier montréalais d'AhuntsicCartierville, accueillent des personnes de 16 à 21 ans et les soutiennent avant même qu'elles ne désertent les bancs d'école. « Dans une école de quartier, les jeunes terminent leurs

études secondaires à 16 ans, environ. Lorsqu'ils n'ont pas terminé leur projet de formation, on prend le relais pour les aider à atteindre leur objectif », décrit Antonino Papalia, directeur de l'école secondaire Marie-Anne. Son établissement offre des cours de 3e, 4e et 5e secondaire aux jeunes adultes. « On s'est donné comme mandat de travailler en étroite collaboration avec nos écoles de quartier. Elles ciblent les élèves qui sont potentiellement sujets à poursuivre leurs études chez nous parce qu'ils ne peuvent pas le faire dans leur milieu, dit-il. Avec notre stratégie, on évite qu'ils décrochent totalement. »

Les élèves de l'école Marie-Anne proviennent surtout de la diversité culturelle. « On a au-delà de 60 langues maternelles parlées dans nos classes, évalue M. Papalia. On est fiers de le dire : on est une école très inclusive. On est très axés là-dessus, très ouverts sur le monde », ajoute-t-il.

Un parcours personnalisé

Au CEA Outremont, les « raccrocheurs » de retour en classe ne savent pas nécessairement vers quelle voie professionnelle se diriger. Dès leur accueil à l'école, les étudiants sont rencontrés afin de déterminer leurs besoins et d'adapter leur formation à cet effet, explique sa collègue Angie Eleftheratos, directrice du CEA Outremont. « Et l'on veut de plus en plus outiller les enseignants pour répondre aux changements de clientèle d'élèves », ajoute-t-elle.

La fréquentation du CEA Outremont n'est pas obligatoire, précise Mme Eleftheratos. L'établissement fait également plusieurs rentrées scolaires en cours d'année. « Des fois, l'élève va partir, mais il sait qu'il peut revenir facilement. On cherche vraiment à leur procurer un sentiment d'appartenance à nos milieux, avec des activités scolaires et parascolaires, dit-elle. Et si un élève est absent durant quelques jours, on va le contacter pour comprendre ce qu'il se passe. On a plusieurs façons de donner aux élèves un environnement stimulant pour qu'ils restent avec nous, mais toujours avec un soutien selon les circonstances. »

Certains élèves souhaitent aussi acquérir des compétences qui vont les aider dans leur vie familiale. « Parfois, c'est une maman qui devient en mesure de lire les devoirs que lui a soumis son enfant. Et, ça, c'est une réussite en soi », dit M. Medzalabenleth.

La personnalisation des apprentissages est également de mise à l'école Marie-Anne, alors que certains élèves apprennent des matières dans plusieurs niveaux à la fois. « Par exemple, un étudiant peut suivre son cours de français de 4e secondaire, mais être en mathématiques de 5e secondaire », décrit M. Papalia. Une flexibilité qui n'est pas toujours possible dans les écoles secondaires traditionnelles.

Ces établissements proposent aussi des services d'orthopédagogie et d'orientation professionnelle à leur clientèle afin de l'aider à entrevoir ses perspectives de carrière.

Un diplôme et bien plus

Plusieurs avenues s'offrent aux personnes qui fréquentent ce type d'établissements. Certains élèves souhaitent décrocher leur diplôme d'études secondaires, alors que d'autres espèrent s'inscrire à un programme au cégep. D'autres encore s'orientent finalement vers une formation professionnelle, explique M. Papalia. Le taux de réussite au sein de son établissement était de 60,8 %, selon les données de l'année scolaire 2021-2022.

Au CEA Outremont, la fin des études est un événement particulièrement marquant pour les étudiants, parmi lesquels plusieurs doivent jongler entre leur emploi, des enfants ou des troubles d'apprentissage. « C'est un diplôme à célébrer parce que, dans certains cas, ils l'ont obtenu malgré des facteurs importants qui auraient pu freiner l'atteinte de l'objectif de formation », souligne François Medzalabenleth.

La Presse Plus, 28 septembre 2024, page A3

LA PRESSE +

« Il ne faut pas tout surveiller »

En janvier dernier, la Société canadienne de pédiatrie émettait un rapport-choc dans lequel elle recommandait de favoriser le jeu risqué chez les enfants pour améliorer leur santé physique et pour leur apprendre à mieux gérer leur anxiété. Mais dans de nombreuses écoles du Québec, les interdits sont encore légion.

Gabrielle Duchaine
Équipe d'enquête, La Presse

Ariane Lacoursière
Équipe d'enquête, La Presse

Depuis la rentrée, *La Presse* a recensé les codes de vie et les règlements de plus de 450 écoles primaires dans la province. Ce recensement non exhaustif – le Québec compte près de 1800 établissements primaires publics – permet de constater à quel point la liste des comportements proscrits est longue.

Certains interdits reviennent souvent. Ainsi, on assiste, dans les cours d'école, à la mort d'un grand classique hivernal : la bataille de boules de neige. Lancer de la neige est illégal dans la majorité des établissements. Adieu aussi au « roi de la montagne ». Descendre ou monter plus d'une marche à la fois dans les escaliers, s'accrocher aux barres de ballon-poire, jouer à la guerre, jouer dans les flaques d'eau, se chamailler, se tenir debout sur une plaque de glace, pire encore, y glisser sur les pieds, ou botter un ballon ailleurs que dans un terrain de soccer sont aussi sur la liste noire de bien des écoles. Souvent, il est aussi impossible d'apporter des articles de sport et des jouets de la maison, même pour la récréation.

D'autres règles sont plus insolites.

À l'école Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults sont à l'index les comportements suivants : transporter un autre élève sur son dos, chasser les insectes, jouer avec les glands des arbres, faire balancer une balançoire vide, sauter en se balançant, tourner sur soi-même ou se placer à cheval sur une balançoire ; l'hiver, traîner un autre élève sur un tapis-luge et glisser à reculons.

À l'école Terre-Soleil de Sainte-Thérèse, les enfants doivent laisser au sol non seulement neige, glace, roches et sable, mais aussi les feuilles, les aiguilles, les branches d'arbre et les copeaux de bois.

À l'école Bedford de Montréal, le règlement interdit aux élèves de porter quelqu'un sur leur dos ou d'encercler un enfant avec une corde à danser. La règle d'utilisation des traîneaux est étoffée : « Deux élèves maximum. Assis ou à genoux seulement. Deux élèves peuvent participer en poussant ou en tirant. Aucun élan pour y sauter n'est permis ». Toujours dans la métropole, l'école Élan demande d'éviter les acrobaties dans la cour.

En Outaouais, l'école de la Colline interdit de courir, de se poursuivre, de se bousculer ou de jouer à la « tague » sur les modules de jeu ou autour.

« On est dans une société où la prise de risque, c'est tolérance zéro, une société de surprotection », dit Daniel Paquette, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, éthologue et spécialiste du développement de l'enfant.

L'école a vraiment très peur d'être prise en faute. Donc ils vont éviter toute action qui peut possiblement mener à un accident, à une blessure, même si le risque est à peu près nul. Il s'agit qu'il y ait eu une fois un accident plus important, et c'est suffisant pour l'interdire.

Daniel Paquette, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal

Une sécurité « nécessaire » plutôt « qu'à tout prix »

Or, en janvier dernier, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) publiait des recommandations pour favoriser la prise de risque dans le jeu. Selon le rapport, « les occasions de se livrer au jeu libre extérieur, et au jeu risqué en particulier, ont considérablement diminué ces

dernières années, en partie parce que les mesures de sécurité ont visé à prévenir toutes les blessures liées aux jeux plutôt que seulement les blessures graves et fatales ».

Le rapport de la SCP souligne que « de nombreuses organisations canadiennes réclament désormais une réorientation des stratégies pour assurer la "sécurité nécessaire" des enfants plutôt que leur "sécurité à tout prix" ».

On veut redonner une certaine place au risque dans la vie des enfants. Donc on essaye de s'éloigner d'une philosophie où on voulait protéger les enfants à tout prix.

La Dre Geneviève Beaulieu, pédiatre au CHU de Québec, chercheuse en prévention des blessures à l'Université Laval et membre du comité de prévention des blessures de la Société canadienne de pédiatrie

La médecin ne s'étonne pas que les recommandations de la SCP, très récentes, ne soient pas encore incluses dans les codes de vie de plusieurs écoles, qui incitent encore presque partout à « jouer prudemment ». Elle espère que les établissements scolaires poursuivront la réflexion à ce sujet.

Mélanie Laviolette, présidente la Fédération des comités de parents du Québec, note que l'avis des pédiatres montre « les nombreux avantages à favoriser le jeu risqué » chez les enfants. Elle reconnaît qu'il y a « des parents surprotecteurs ». Elle dit avoir aussi constaté ces dernières années une « certaine frilosité » des directions d'école par rapport aux risques de blessures. « Parce que ça amène par la porte d'en arrière les risques de poursuites. On pèche par excès de prudence pour éviter les accidents malencontreux. Mais est-ce que ça tient vraiment compte des besoins des enfants ? », demande-t-elle.

« Ce n'est pas toujours simple »

Les centres de services scolaires (CSS) contactés par *La Presse* évoquent principalement des enjeux de sécurité pour expliquer les mesures en place.

Au sujet des balles de neige, par exemple, le CSS Marie-Victorin, sur la Rive-Sud de Montréal, explique ceci : « Le lançage de balles de neige peut provoquer des incidents désagréables ainsi que compromettre la sécurité des élèves. Cette mesure préventive est en place dans un souci de sécurité pour tous. »

« Il y a la gestion du risque du nombre, explique le président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement, Nicolas Prévost. On peut avoir 100, 200, 300 enfants dans la cour. Ce n'est pas la même gestion que pour une surveillante avec 10 enfants. Ce n'est pas toujours si simple de faire la différence entre danger et risque », ajoute M. Prévost, qui ne voit pas d'assouplissement sur le terrain en ce moment. « Je vois même un certain resserrement, à tort ou à raison. »

La psychoéducatrice et auteure Solène Bourque connaît bien le réseau scolaire. Les enfants, croit-elle, sont trop restreints à l'école, d'un point de vue moteur, mais aussi de façon plus générale. Cela dit, elle estime qu'il est compliqué pour les écoles de permettre le jeu risqué.

D'abord, dit-elle, il y a l'intégration des élèves à besoins particuliers dans les classes ordinaires et dans les écoles, qui se retrouvent en même temps que les autres à la récréation et qui n'ont pas toujours la même conscience du risque que les autres.

Ensuite, il y a la pression des parents. « On est dans une réalité où on a un parent client de l'école. Le parent voudrait qu'on ait le même souci de son enfant que lui aurait à la maison. S'il se passe quelque chose, par exemple un enfant qui est blessé, les parents vont être dans le bureau de la direction le lendemain. Les enseignants vont être critiqués. On a des parents qui sont vraiment plus réactifs à toutes ces choses-là, ce qui fait en sorte que l'école n'a pas envie d'avoir une poursuite. »

On ne veut pas d'accidents. Après, il y aura des recours contre l'école. Est-ce que c'est le bon réflexe ou pas [de penser comme ça] ? Je ne peux pas juger. Mais on a des craintes. On ne veut pas se retrouver dans le trouble.

Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement

Puis, dit Solène Bourque, il y a le manque de personnel. « Les jeux risqués, ça demande une supervision assez soutenue. Il y a des endroits qui permettent de faire des batailles de boules de neige. On s'entend que le ratio habituel, qui est à peu près d'un adulte pour 20 ou 25 enfants, c'est pas possible. C'est sûr qu'on va déraper. Ça prend un ratio beaucoup plus bas. Avec la pénurie de personnel, ce n'est pas toujours possible. On se retrouve parfois avec une cour d'école où il y a 200 élèves en même temps à la récréation et trois, quatre profs pour superviser. »

Daniel Paquette n'est pas d'accord. « C'est un faux-fuyant. Il ne faut pas tout surveiller. Les enfants n'ont pas besoin d'être toujours vus par les gardiens », plaide-t-il.

Il va plus loin. « Il faudrait couper toutes ces règles-là et se permettre d'aller voir ce que ça va donner. C'est d'être capable d'accepter qu'il arrive de temps en temps des accidents, des blessures, et que ce n'est pas la fin du

monde. Mieux gérer le risque, ça ne veut pas dire enlever tous les dangers possibles. C'est d'y aller en fonction de la probabilité. Si 60 % des enfants qui montent dans un arbre, ils tombent, je dirais : n'allez plus dans les arbres. Mais si ça n'arrive que dans 2 % des cas, je dirais : soyez prudents quand vous montez. »

LE JEU RISQUÉ, C'EST QUOI ?

Définition : Des formes passionnantes et stimulantes de jeu libre dont l'issue est incertaine et qui comportent une possibilité de blessure physique, selon la Société canadienne de pédiatrie.

Exemples de jeu risqué :

- Grimper, sauter, être suspendu en hauteur.
- Faire du vélo à grande vitesse ou de la luge, glisser, courir.
- Faire de la lutte, jouer à se bagarrer, faire de l'escrime avec des bâtons.
- Percuter quelque chose ou quelqu'un, peut-être à répétition et pour le plaisir.

Source : Société canadienne de pédiatrie

La Presse Plus, 28 septembre 2024, page A3

LA PRESSE +

Pourquoi le jeu risqué est-il important ?

Les avantages du jeu risqué se manifestent tant sur le plan physique que sur le plan psychologique.

Gabrielle Duchaine
Équipe d'enquête, La Presse

Ariane Lacoursière
Équipe d'enquête, La Presse

Pourquoi c'est important ?

Les enfants sont plus actifs, courent plus vite, ont un meilleur système cardiovasculaire en plus d'être plus confiants, moins stressés et moins anxieux. « Ils sont habitués à être exposés à un certain niveau d'inconfort, et c'est un prérequis pour affronter ses peurs et être capable de gérer son anxiété », dit la Dre Geneviève Beaulieu, pédiatre au CHU de Québec et chercheuse en prévention des blessures à l'Université Laval.

« Dans les milieux où c'est appliqué, on observe une diminution de l'intimidation, que la résolution de conflits va augmenter, que les enfants sont plus capables de réguler leurs émotions, même leur attention en classe s'améliore. C'est sûr que les bénéfices sont immenses », ajoute la psychoéducatrice et auteure Solène Bourque.

Oui, permettre le jeu risqué augmente le risque de blessures mineures chez les enfants. Mais pas le risque de blessures graves, note la Dre Beaulieu. Selon elle, les recommandations sur le jeu risqué devraient s'appliquer « en tout contexte, tant à l'école qu'à la maison ».

Des jeux de bataille souhaitables

Le chamaillage et les jeux de bataille ont une grande valeur éducative, selon nos experts. Ils sont pourtant bannis dans presque toutes les écoles primaires.

« On sait très bien que les jeux ne dégénèrent en vraie violence que très rarement. Un jeu de bataille, c'est pas de la violence, affirme Daniel Paquette, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, éthologue et spécialiste du développement de l'enfant. »

Un jeu de guerre, c'est pas de la violence. La violence, c'est quand il y a un abus de pouvoir de quelqu'un sur quelqu'un d'autre.

Daniel Paquette, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal

La Dre Geneviève Beaulieu note que le chamaillage, s'il ne mène pas à des blessures et qu'il est fait de manière consensuelle, amène plusieurs bénéfices, dont des aptitudes motrices et relationnelles. « Si je fais un coup que l'autre n'aime pas, je m'adapte. Dans le jeu risqué, on est beaucoup dans l'essai-erreur. Je saute à un certain niveau. Ça donne un résultat. Je tire des conclusions de ça. Je le refais en m'adaptant. […] Le concept, c'est que l'enfant gère son propre risque. »

« C'est à travers les jeux de bataille que tu développes des amitiés, ajoute M. Paquette. Les petits garçons qui se bataillent le plus ensemble, c'est les plus grands amis du monde. »

Parents inquiets, enfants craintifs

Les parents, aujourd'hui, sont « plus protecteurs, plus présents. Pas seulement dans le souci de leur enfant, mais présents physiquement. Les enfants ont beaucoup moins d'occasions d'explorer qu'avant. On est en train de faire des enfants qui, à 10, 12, 14 ans, ont perdu des habiletés motrices que les enfants de 7, 8 ans avaient il y a 30 ans, prévient Solène Bourque. Ce n'est pas normal. »

Mme Bourque donne l'exemple suivant pour départager les types de parents : « On va dans un sentier en forêt. Le premier parent a tendance à marcher devant pour enlever toutes les branches et les cailloux pour que son enfant n'ait aucun risque de s'enfarger. L'autre parent va sensibiliser son enfant : fais attention, il y a une racine par terre. Tu risques de t'enfarger. Lève ton pied. Le troisième va se dire : il va s'enfarger, il va tomber, puis c'est comme ça qu'il va apprendre. »

« Il y a 30 ans, 40 ans, on était pas mal tous dans la troisième sphère, alors que là, que les parents sont plus dans la première ou la deuxième. Est-ce que c'est pour le mieux ? Est-ce que c'est pour le pire ? Je pense qu'on est en train d'essayer de chercher le retour du balancier. »

C'est dans ce cadre qu'intervient la recommandation de la Société canadienne de pédiatrie, note M^me^ Bourque.

C'est de dire : lâchez du lousse à vos enfants. Ils ont besoin d'expérimenter, ils ont besoin d'apprendre, parce que c'est rendu qu'ils ont peur de plein de choses.

Solène Bourque, psychoéducatrice et auteure

« On n'a jamais eu des taux d'anxiété aussi élevés chez les enfants. Tu te dis : bien voyons, ça n'a pas de bon sens qu'un enfant ait peur de faire du vélo, d'essayer des choses comme ça, alors que tous les enfants apprenaient à faire du vélo avant », souligne la psychoéducatrice.

La Presse Plus, 28 septembre 2024, page A3

LA PRESSE +

Des solutions pour des récréations plus libres

Si plusieurs écoles encadrent fermement le jeu dans leur cour, d'autres sont plus permissives.

Gabrielle Duchaine
Équipe d'enquête, La Presse

Ariane Lacoursière
Équipe d'enquête, La Presse

À l'école primaire Marguerite-Bourgeoys, dans la municipalité des Cèdres, les élèves ont par exemple le droit de lancer de la neige « sur les cibles prévues à cet effet ». À l'école Entre-Lacs, en Abitibi, il est permis d'apporter des articles de sport pour jouer à la récréation, alors que c'est interdit dans de nombreux établissements ailleurs. L'école de la Montée, à Gatineau, permet d'apporter des cloches-pieds, des diabolos, des ballons, des frisbees et des gants de baseball avec une balle de tennis.

On trouve qu'il est important d'occuper les élèves. Plus il y a d'animation, moins il y a de conflits.

Jessika Morin-Néron, directrice de l'école de la Montée

Pour éviter les dérapages, certaines zones sont identifiées et réservées à chaque type de jeu. « Nous avons le privilège d'avoir une grande cour », dit Mme Morin-Néron. La directrice ajoute que pour certaines activités, il faut parfois ajouter des surveillants et qu'il peut y avoir une hausse des blessures mineures. Mais, dans l'ensemble, « tout se passe bien ».

La Dre Geneviève Beaulieu, pédiatre au CHU de Québec et chercheuse en prévention des blessures à l'Université Laval, note que dans certaines provinces de l'ouest du Canada, le jeu risqué est bien implanté dans les cours d'école et les parcs. On installe par exemple des billots de bois, des matériaux naturels, du sable, de vieux pneus…

Pour que les enfants construisent des choses, grimpent là-dessus… On les laisse aller, même si ça implique parfois un risque parce qu'ils font parfois des choses abracadabrantes et qu'ils peuvent tomber.

La Dre Geneviève Beaulieu, pédiatre au CHU de Québec et chercheuse en prévention des blessures à l'Université Laval

Les écoles ont plusieurs raisons de vouloir « mettre en place des environnements de jeu restrictifs », dont la peur de poursuites civiles, reconnaît Mariana Brussoni, professeure au département de pédiatrie de l'Université de la Colombie-Britannique et directrice de Human Early Learning Partnership. « Mais elles ne réalisent pas toujours l'impact profond que ça peut avoir chez les enfants. »

Aux écoles qui veulent favoriser le jeu risqué, Mme Brussoni recommande de plonger « doucement ». Elle mentionne que, dans plusieurs établissements, il y a seulement quelques balançoires, un module de jeu qui ne peut accueillir tous les enfants, pas assez de ballons. Si bien que « tu te retrouves à devoir gérer plus de conflits parce que les enfants se retrouvent à devoir se battre pour les rares ressources disponibles ». Les enseignants doivent aussi imposer des règles, comme « se balancer une minute à la fois ».

Pour corriger cette situation, des écoles implantent des « yes spaces », soit des espaces de liberté où les enfants sont, par exemple, autorisés à se lancer des balles de neige ou à se tirailler. Et selon Mme Brussoni, l'idéal est de travailler avec les élèves pour déterminer les règles (et non pas les leur imposer) qui peuvent s'appliquer dans ces espaces, comme « ne pas lancer de neige dans le visage » ou « ne pas mettre de roches dans les balles de neige ».

La Dre Liane Fransblow, coordonnatrice en traumatologie au programme de prévention des blessures à l'Hôpital de Montréal pour enfants, estime que la plupart des études sur le jeu risqué ont été menées en garderie et donc qu'il manque un peu de références pour savoir comment

implanter le jeu non structuré dans les écoles, où les élèves sont très nombreux. Mais ce concept de « yes space » semble être une bonne approche. Selon la D^re^ Fransblow, il appartiendra toujours aux adultes de gérer les grands dangers. « Comme déterminer si la neige est trop glacée pour être lancée. » Mais elle soutient que le fait de permettre aux enfants de négocier entre eux des règles dans un jeu non structuré est bénéfique pour leur confiance et leur santé physique et sociale.

La Presse Plus, 28 septembre 2024, page A5

LA PRESSE +

Interdire ces interdits

Rima Elkouri
La Presse

La première fois que j'ai signé une pétition, j'étais en sixième année. Mes camarades de classe et moi contestions un règlement interdisant aux filles et aux garçons de jouer ensemble à la récréation.

En dépit de leur bien-fondé, nos revendications ont été très mal accueillies par la direction de notre école privée catholique du nord de la ville. Cette première pétition à vie m'a valu une première punition à vie. Oubliez la récré ! Oubliez la mixité ! Oubliez l'égalité ! Retenue pour toute la classe ! Ça vous apprendra à vouloir jouer ensemble dans la cour d'école…

Cette histoire absurde qui m'a appris à 11 ans que les adultes n'ont pas toujours raison m'est revenue en tête en prenant connaissance de l'enquête de mes collègues Gabrielle Duchaine et Ariane Lacoursière sur les écoles primaires qui multiplient les interdits dans les cours de récréation.

On s'attendrait à ce que l'école favorise le bien-être, le développement et la saine socialisation des enfants, tant en classe que dans la cour. On s'attendrait à ce qu'elle soit au diapason des plus récentes recommandations d'experts. C'est pourtant tout le contraire qui se produit dans bon nombre d'écoles. Alors que la Société canadienne de pédiatrie recommande de favoriser le jeu risqué chez les enfants, la tendance est de le restreindre, ont constaté mes collègues en épluchant les codes de vie et les règlements de plus de 450 écoles primaires du Québec.

Bien que l'on n'interdise plus le jeu mixte comme dans la cour d'école de mon enfance, la liste des activités défendues donne le tournis. Interdit de lancer des boules de neige. Interdit de jouer dans les flaques d'eau. Interdit de se tenir debout sur une plaque de glace ou d'y glisser les pieds. Interdit de jouer à la guerre…

Au nom de la sécurité à tout prix, on confond risque et danger, jeu de bataille et vraie bataille, chamaillage sain et intimidation.

On oublie que le jeu libre est essentiel au développement et à la santé physique et mentale de l'enfant. On oublie aussi que le jeu risqué comporte des bienfaits sous-estimés.

À l'heure où les enfants passent trop de temps devant des écrans, c'est un moyen de prévenir plusieurs problèmes de santé liés à la sédentarité. C'est aussi une façon d'apprendre à mieux gérer son anxiété, de s'exposer à la peur et à l'incertitude afin de mieux les surmonter.

Chaque fois qu'un règlement est mis en place dans une école, on devrait se demander s'il est réellement conçu pour le bien-être de l'enfant. Ça vaut pour le règlement idiot imposant des dîners en silence à des élèves du primaire tout comme pour les interdits concernant des activités risquées qui contribuent à leur sain développement[1].

« Quand on invoque la sécurité, il faut se demander : la sécurité de qui au juste ? Celle de l'enfant ou celle de l'adulte qui ne veut pas avoir trop de choses à gérer ? », me dit Réjeanne Brodeur, présidente du conseil d'administration de l'Association québécoise de la garde scolaire.

Personne n'est contre les mesures de prévention élémentaires, ça va de soi. Loin de moi l'idée d'être nostalgique de l'époque où les enfants ne mettaient ni ceinture de sécurité ni casque de vélo. Mais sur le chemin de la prévention, notre époque qui carbure à la peur est parfois en proie à des mouvements de panique injustifiés.

Rappelez-vous l'hystérie sécuritaire des écoles qui ont fermé leurs portes le jour de l'éclipse au lieu de s'organiser pour faire de l'évènement astronomique du siècle une formidable expérience collective pour leurs élèves. Au nom de la sécurité à tout prix, on a raté là une merveilleuse occasion d'apprentissage.

Si de nombreuses écoles ont compris que les interdits non justifiés sont autant d'interdictions d'apprendre, on note trop souvent des contradictions entre la théorie et la

pratique, déplore Réjeanne Brodeur. Celle qui a 31 ans d'expérience comme éducatrice enseigne aujourd'hui à la relève. Le jeu actif (et forcément risqué) fait partie intégrante des bonnes pratiques enseignées dans le cadre de la formation exigée par le ministère de l'Éducation, souligne-t-elle.

« Je me tue à dire à mes futures éducatrices qu'il faut qu'elles soient des agents de changement pour défaire certaines pratiques ! »

Il s'agit là d'une responsabilité collective, rappelle M[me] Brodeur. Car les règles imposées dans un milieu scolaire ne reflètent pas uniquement la vision de l'éducation du personnel, mais aussi celle des parents qui en discutent au conseil d'établissement. Si on a affaire à des parents surprotecteurs qui paniquent à la moindre éraflure, on ne peut pas s'étonner de voir des directions qui pèchent par excès de prudence.

Aujourd'hui, les poursuites sont tellement courantes. Alors on se protège. Mais on se protège comme adultes. On ne pense pas du tout au bien-être de l'enfant là-dedans. Un retour du balancier s'impose.

Réjeanne Brodeur, présidente du conseil d'administration de l'Association québécoise de la garde scolaire

L'équilibre peut être difficile à trouver lorsque l'école fait face à une pénurie de personnel qualifié et qu'elle accueille des enfants à besoins particuliers. Dans un tel contexte, la tentation d'ajouter des interdits pour simplifier la gestion est grande. Mais faire les choses autrement n'est pas mission impossible pour autant.

« Plusieurs milieux intègrent des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme et ça se passe quand même bien, souligne l'enseignante. Lorsqu'on travaille le respect de l'autre avant de jouer, que l'on fait des activités à caractère social et affectif en prévention, les enfants sont en mesure de comprendre que l'on ne peut pas tout faire quand on joue dehors ou au gymnase. »

Il y a toujours moyen de baliser intelligemment le jeu risqué plutôt que de l'interdire. Si on craint par exemple que la permission de lancer des boules de neige devienne un laissez-passer pour l'intimidation, on peut fort bien désigner une zone de la cour d'école pour cette activité ou installer des cibles au mur.

On doit aussi garder en tête que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le jeu turbulent et désorganisé, même quand il comporte son lot de bousculades et de bagarres, n'est pas mauvais en soi pour les enfants. Des études lui prêtent une foule de vertus : diminution des cas d'intimidation, augmentation des habiletés à gérer les conflits, meilleure estime de soi, plus grande concentration[2]…

Si on a vraiment à cœur le bien-être des enfants, tout ça vaut bien le risque d'interdire tous ces interdits.

Le Journal de Montréal, 28 septembre 2024, page 10
Le Journal de Québec, 28 septembre 2024, page 24

le journal de montréal

Elle pourra enfin changer d'école

Victime d'une agression sexuelle dans un local d'établissement du secondaire il y a un an et demi

DOMINIQUE SCALI

Le Journal de Montréal

Il aura fallu un an et demi, la publication d'un article dans Le Journal et l'intervention du ministre de l'Éducation pour qu'Alexia, 14 ans, puisse enfin quitter l'école où elle a été agressée sexuellement.

« J'ai hâte, mais je suis un peu stressée », dit Alexia (nom fictif), à l'idée d'entrer dans sa nouvelle école secondaire.

« J'ai surtout peur de me perdre », avoue la jeune fille avec un rire nerveux au bout du fil.

Lundi, elle pourra enfin repartir à zéro. Elle n'aura plus à passer jour après jour devant le local de l'école du Havre-Jeunesse de Sainte-Julienne où elle a été agressée sexuellement par un autre élève à l'âge de 12 ans.

Il y a un peu plus d'une semaine, Le Journal avait publié l'histoire aberrante de cette adolescente, aujourd'hui âgée de 14 ans, qui est intimidée par ses pairs depuis qu'elle a dénoncé son présumé agresseur à la police.

Souhaitant la changer d'école, sa mère se butait à des refus répétés de la part de la bureaucratie scolaire depuis mars 2023.

« LAXISME »

Quelques jours après la publication de l'article, Alexia et sa mère ont été convoquées à l'ancienne école pour discuter du transfert, qui a finalement été accordé avec transport scolaire.

Jeudi, elles ont rencontré le personnel de la nouvelle école et sont allées chercher l'agenda et la liste d'effets scolaires.

« Ce n'est pas normal qu'on doive appeler les médias [pour que les choses bougent] », s'indigne l'intervenante d'Alexia à l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), qui ne peut être nommée sans identifier la jeune fille par la bande.

Pour elle, cela illustre le « laxisme » du système scolaire lorsqu'il y a des cas de violence.

« Si [le transfert] avait été fait plus tôt, Alexia serait moins détruite qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

« Le ministre [de l'Éducation] a été bouleversé par l'histoire de cette jeune élève », indique Antoine de la Durantaye, attaché de presse de Bernard Drainville.

DE L'AIDE DU MINISTRE

Rapidement, M. Drainville a demandé à ce que le Centre de services scolaire (CSS) des Samares soit contacté.

Il s'agit du même CSS que dans le cas du père de Berthierville qui s'en est pris à l'intimidateur de son garçon en février et de la jeune fille qui a été battue à la sortie des classes à Joliette en mars.

« J'étais tellement choquée. Avec mon équipe, on se disait : ça ne se peut pas », abonde la députée solidaire Ruba Ghazal.

« Clairement, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Il faut qu'il y ait une intervention dans ce CSS-là », ajoute l'élue, qui milite pour qu'une loi soit instaurée pour lutter contre les violences sexuelles à l'école.

Elle a d'ailleurs posé une question à l'Assemblée nationale sur le cas d'Alexia le 18 septembre.

En l'absence de Bernard Drainville ce jour-là, la ministre Isabelle Charest avait répondu que le Protecteur national de l'élève allait traiter le dossier de cette élève en priorité.

Le Journal de Montréal, 28 septembre 2024, page 26
Le Journal de Québec, 28 septembre 2024, page 105

le journal de montréal

Un ado tabassé parce qu'il vient à la défense d'un autre

Il est intervenu lors d'une bagarre à l'heure du dîner à Sorel-Tracy

AGENCE QMI | Un adolescent qui a vu un élève de première secondaire battu a décidé de venir à sa défense avant d'être violenté à son tour par trois autres personnes, cette semaine, dans une école secondaire de Sorel-Tracy, en Montérégie.

Depuis des années, le phénomène des bagarres dans les écoles fait des ravages un peu partout dans la province, alors qu'elles sont pratiquement toujours filmées et publiées sur les réseaux sociaux.

Cette fois-ci n'en fait pas exception, alors que dans une vidéo obtenue par TVA Nouvelles, on voit un premier adolescent s'en prendre violemment à un autre plus jeune et plus petit que lui de première secondaire, sur le terrain de l'école Bernard-Gariépy.

L'agression est survenue lundi dernier, à l'heure du dîner.

Des adolescents décident toutefois d'intervenir pour défendre la victime qui se fait malmener.

L'un des jeunes qui sont intervenus pour régler ce conflit pacifiquement sera encerclé par trois autres individus qui vont le rouer de coups au visage jusqu'à ce qu'il tombe par terre.

UN PÈRE FIER

Il a dû être hospitalisé pour traiter des blessures mineures, notamment à la tête.

« Il a des ecchymoses et des bosses au niveau de la tête et il a une fente aussi d'à peu près un centimètre », a décrit le père de l'adolescent à TVA Nouvelles.

Il est très fier de son fils pour le courage qu'il a eu d'avoir sauvé le garçon avec deux autres adolescents.

« Je remercie tout le monde d'avoir sauvé le petit », a-t-il ajouté.

Un adolescent a également pris le temps d'écrire à TVA Nouvelles pour parler au nom de plusieurs de ses amis qui exigent la fin de toute forme de violence et d'intimidation à son école.

« Je suis un élève de l'école secondaire Bernard-Gariépy (une autre école à Sorel-Tracy) et je trouve ça affreux la violence dans mon école. Ce n'est pas la première fois que ça se produit », a-t-il affirmé.

DES ARRESTATIONS

De son côté, la Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de cinq adolescents âgés de 15 à 16 ans pour voies de fait causant des lésions. Ils ont été rencontrés, puis libérés pour la suite des procédures.

« Contrairement à des rumeurs qui circulent, les élèves impliqués n'avaient aucune arme ni aucun objet dangereux en leur possession », a assuré le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

L'établissement a réitéré qu'aucune violence n'est tolérée dans ses établissements et que toutes les interventions requises ont été faites auprès des personnes concernées.

ICI RADIO-CANADA

Le CSSRS compte transférer plus de circuits d'autobus à d'autres transporteurs

Jean Arel

Emy Lafortune

En réponse au conflit de travail qui perdure entre les chauffeurs d'Autobus des Cantons et leur employeur, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a l'intention de transférer plus de circuits à d'autres transporteurs.

Depuis la mi-septembre, 5 circuits transportant environ 500 des 6000 élèves qui sont privés d'autobus en raison du conflit sont assurés par d'autres entreprises.

Ce nombre pourrait toutefois augmenter dès le 7 octobre, indique le secrétaire général et directeur du service des communications du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, Donald Landry.

On veut à nouveau transférer des circuits à d'autres transporteurs. Le règlement dit que dans un bris de services, on peut transférer jusqu'à un circuit par entreprise avec qui on a un contrat, mais reste que le règlement est muet sur le nombre de fois qu'on peut l'appliquer, explique-t-il.

Nous, on considère qu'on peut faire un deuxième tour, et c'est ce qu'on met en place dans les prochains jours.

De cinq à sept autres circuits pourraient ainsi bientôt être retirés à Autobus des Cantons.

Des autobus pourraient également faire leur retour au secondaire dans les prochaines semaines.

Même ceux qui ne sont pas en grève, pour des enjeux de congestion et de sécurité, présentement il n'y a pas d'autobus au secondaire. On va travailler sur un scénario où des bus vont revenir au secondaire à partir probablement du 7 [octobre], mais ça va vouloir dire que les parents ne pourront plus être sur les débarcadères des autobus. Donc là, il y a un enjeu de cohabitation. Il faut se coordonner avec la Ville, le Service de police, des agents de sécurité, avance Donald Landry.

Rappelons qu'après avoir passé l'été en lock-out, les chauffeurs syndiqués d'Autobus des Cantons ont lancé une grève générale illimitée vers la mi-août.

ICI RADIO-CANADA

Des élèves du secondaire marchent pour la réconciliation à Chicoutimi

Louis Martineau

Près de 1000 élèves du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay ont pris un peu d'avance en vue de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation qui aura lieu lundi. Ils ont marché sous la pluie vendredi dans les rues de Chicoutimi pour ne pas oublier les sévices infligés dans le passé aux membres des Premières Nations.

La marche s'est déroulée en compagnie du Grand Chef du Conseil de la Nation Atikamekw, Constant Awashish. Avant cet exercice, les jeunes s'étaient aussi renseignés sur la question des pensionnats autochtones et leur opinion à l'égard de ce que les Autochtones ont subi est sans équivoque.

Je trouve que c'était vraiment cruel et je trouve qu'ils n'auraient vraiment pas dû faire ça sous prétexte qu'ils n'étaient pas de la même origine, a lancé une étudiante pendant la marche.

Je trouve que c'est un bon geste pour pouvoir prouver qu'on aimerait ça réparer nos erreurs du passé, a ajouté une autre élève.

Plus grande ouverture

Selon Constant Awashish, il y a encore du travail à faire, mais ils constate que cette plus grande sensibilité commence à amener des résultats alors que la réconciliation est abordée depuis une dizaine d'années au Canada.

On parle beaucoup plus des Autochtones et pas seulement des choses négatives. C'est agréable de pouvoir parler de choses positives par rapport aux Autochtones. On voit beaucoup d'initiatives par des institutions scolaires, par les gouvernements également, par les entreprises privées, par des syndicats. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui réfléchissent à la question : comment améliorer la situation, comment améliorer la relation, et je ressens du positif, a-t-il souligné.

Les élèves ont d'ailleurs écrit des messages de soutien aux communautés autochtones. Ces messages ont été remis au Centre Mamik Saguenay.

Une centaine d'élèves autochtones fréquentent les établissements du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Au fil du temps, des outils ont été développés pour les épauler dans leur réussite scolaire.

On a des interprètes qui vont travailler avec l'orthophoniste pour accompagner le jeune dans ses apprentissages parce que dans le passé, quand on n'avait pas ce support-là, le jeune pouvait être identifié comme un jeune ayant des problèmes d'apprentissage, mais quand on regarde et on fait des exercices avec l'enfant, ça se peut que ce soit un soutien à la langue qu'il a besoin pour progresser, a mentionné la responsable du projet en autochtonisation au CSS des Rives-du-Saguenay, Lancy Gagnon.

Le Quotidien (Numérique), 28 septembre 2024, page ACT

leQuotidien
NUMÉRIQUE

Actualités locales

Une Marche de la vérité et de la réconciliation qui «apporte beaucoup d'espoir»

Par Myriam Arsenault, Initiative de journalisme local

«J'aimerais pouvoir leur dire que nous sommes tous avec eux et que leur cauchemar est fini», écrit anonymement un élève, dans un recueil remis au Centre Mamik, lors de la toute première édition de la Marche de la vérité et de la réconciliation du Centre de services scolaire (CSS) des Rives-du-Saguenay.

«Vous m'apportez beaucoup d'espoir», se réjouit devant les élèves le Grand Chef de la Nation Atikamekw, Constant Awashish.

Il était venu participer à cette activité, avec les quelque 800 élèves du secondaire et de la formation générale des adultes, partenaires et enseignants, qui ont accepté de braver la pluie pour assister à cette marche commémorative.

La journée visait à «honorer les personnes survivantes et les familles autochtones touchées par les injustices des pensionnats autochtones».

Or, juste avant que débute le déplacement, le CSS des Rives-du-Saguenay a tenu une petite cérémonie, qui démontrait le cheminement des élèves et de leur pensée. C'est à ce moment qu'un recueil, rempli de témoignages d'élèves du CSS, a été remis au Centre Mamik.

Depuis l'année dernière, ces élèves se préparent à cette activité. Ils ont notamment visionné en classe des documentaires sur les pensionnats autochtones.

Le visionnement des documentaires touche davantage l'aspect vérité de cette journée spéciale, en confirmant que ces tragiques événements se sont produits dans le passé. La marche et le recueil de témoignages sont quant à eux un pas de plus vers la réconciliation.

Encourageant pour l'avenir

Les messages des jeunes écrits dans le recueil sont remplis d'émotions. «Vous ne méritez pas ce que vous avez vécu», «je ne comprends pas comment de telles choses ont pu se produire», ont admis différents élèves.

M. Awashish avait pu le consulter, quelques minutes avant le départ.

«C'est vraiment fascinant de voir comment les jeunes peuvent réfléchir de façon profonde sur la question autochtone. C'est vraiment encourageant pour l'avenir.»

— Constant Awashish, Grand Chef de la Nation Atikamekw

Il est d'avis que ce genre de projets est un pas de plus vers la réconciliation, certainement, puisque toutes initiatives, petites ou grandes, peuvent faire la différence. Il affirme qu'un changement est en cours et qu'il faut poursuivre les efforts, tous ensemble, pour continuer ce mouvement positif vers la réconciliation.

«La réconciliation, c'est notamment de construire quelque chose de mieux, pour notre avenir commun. Défendre nos valeurs communes, défendre nos territoires, nos frontières ensemble, défendre notre avenir pour le bien de nos enfants et de nos petits-enfants, pour qu'il puisse malgré leurs différences, vivre main dans la main», affirme le Grand Chef.

Déjà, le CSS pense aux éditions à venir. Il y aura certainement d'autres marches, ces prochaines années, encore plus grande que celle-ci. Les élèves du primaire pourraient aussi y être invités.

Les élèves de 6e année ont jusqu'au 18 octobre pour faire leur demande

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupdoeil.info

ÉDUCATION **Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) propose plusieurs programmes et de projets particuliers pour les élèves du territoire dans les écoles offrant la première secondaire. Le moment est maintenant venu pour les parents de découvrir, avec leur enfant, les différentes options qui se présentent à lui en fonction de ses intérêts et de ses aptitudes. La période d'inscription aux profils du secondaire se déroule jusqu'au 18 octobre.**

PORTES OUVERTES, CAPSULES WEB ET VISITES VIRTUELLES

En visitant les pages cssdgs.gouv.qc.ca/portesouvertes et cssdgs.gouv.qc.ca/profils-au-secondaire, les élèves et leurs parents peuvent prendre connaissance des détails des profils offerts en première secondaire, si tel est leur souhait.

C'est aussi en parcourant ces pages qu'ils pourront connaître les dates et heures des portes ouvertes des écoles concernées, visionner des capsules d'information au sujet des écoles offrant ces profils ou effectuer, dans certains cas, des visites virtuelles des lieux.

DEMANDE D'ADMISSION AUX PROFILS DES ÉCOLES SECONDAIRES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Pour les élèves qui seront en première secondaire lors de l'année scolaire 2025-2026 et qui veulent être admis à un profil d'une des écoles secondaires du CSSDGS, il est maintenant temps de remplir une demande d'admission en ligne au: cssdgs.gouv.qc.ca/admission-secondaire1. Le CSSDGS encourage les parents à remplir cette demande en compagnie de leur enfant.

La période d'admission est en cours jusqu'au 18 octobre inclusivement.

SITE INTERNET DES ÉCOLES

Le CSSDGS invite aussi les élèves concernés et leurs parents à visiter les sites Web des écoles secondaires. Ils y trouveront beaucoup d'information quant aux profils offerts dans chacune de ces écoles. Ces sites contiennent également une foule de renseignements intéressants et pertinents qui les aideront à faire un choix éclairé.

INSCRIPTION POUR TOUS LES ÉLÈVES DU CSSDGS

Pour tous les élèves de 6e année souhaitant s'inscrire au programme régulier, ainsi que ceux qui désirent s'inscrire dans un profil et qui sont déjà au secondaire, la période d'inscription se fera comme à l'habitude lors de la période prévue à cet effet, en février 2025.

Info du Nord Ste-Agathe, 26 septembre 2024, page 6

Nouveaux membres au CA du Centre de service scolaire des Laurentides

Le Centre de services scolaire des Laurentides tient à aviser les citoyens que deux nouveaux membres ont récemment été nommés au conseil d'administration, en tant que «représentants de la communauté».

Salle de rédaction | redactionlaurentides@medialo.ca

Sébastien Tardif, le directeur général du CSSL, se dit «très heureux de voir l'intérêt de la communauté envers le milieu de l'éducation, et plus particulièrement envers notre centre de services scolaire.» Il est également convaincu que les personnes choisies pour occuper ces positions au CA permettront au CSSL de se «développer dans le futur et de veiller à la réalisation de notre mission.»

Le CSSL présente ses félicitations aux deux nouveaux venus, Julie Moreau et Alexandre Girard-Duchaine. La première est issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires, et son mandat est effectif jusqu'au 30 juin 2025. Le deuxième, quant à lui, est issu du milieu communautaire, sportif ou culturel et son mandat terminera le 30 juin 2026.

Martin Barbeau, le président du conseil d'administration du CSSL, affirme que «l'intelligence collective déployée par les différents membres du conseil d'administration issus de la communauté, le personnel du Centre de services scolaire et les parents d'élèves permet d'avoir une vision grand-angle des enjeux de la réussite scolaire.»

Le Courrier Frontenac, 26 septembre 2024, page 5

Clientèle et taux de diplomation à la hausse

JEAN-HUGO SAVARD
jhsavard@courrierfrontenac.qc.ca

THETFORD. Le Centre de formation professionnelle (CFP) Le Tremplin de Thetford Mines connaît une belle croissance. Son nombre d'élèves est passé de 315 en 2021-2022 à 456 en ce début d'année scolaire. Le taux de diplomation est désormais autour de 78 %.

« Nous avons une croissance assez importante de la clientèle, et nous remarquons que ce sont autant nos élèves internationaux que ceux provenant du Québec qui y participent. Nous avons des parents ou des jeunes de 15-16 ans qui font le choix de la formation professionnelle », a mentionné au Courrier Frontenac la directrice Pascale Chamberland.

Selon elle, plusieurs d'entre eux ont choisi de réorienter leur carrière, mais elle affirme que beaucoup de travail est fait pour les inciter à fréquenter le centre. « La formation professionnelle, ce n'est pas ce qui est valorisé le plus dans nos écoles ou même socialement. Malheureusement, il y a des parents qui ont encore le réflexe de penser que l'Attestation de formation professionnelle (AFP) représente une voie de contournement et non de premier choix. »

Pourtant, ces formations se veulent une porte d'entrée vers de bons emplois avec de très bonnes conditions de travail. « La première chose qui est intéressante, c'est que les gens ne vont pas passer trois ou quatre ans sur les bancs d'école en faisant de la théorie. Nous passons rapidement à la pratique. La plus longue formation que nous offrons est de 1800 heures, soit un an et deux tiers. On parle entre autres des programmes en soudage-montage, dessin de bâtiment et soutien informatique. »

D'après Mme Chamberland, plusieurs entreprises viennent chercher rapidement les élèves, et ce, avant même qu'ils aient terminé leur programme. « Ils se retrouvent salariés en ayant déjà des conditions de travail qu'ils peuvent combiner avec leur formation. Par exemple, en soudage-montage, les élèves se trouvent un travail dès les premières semaines. La rémunération est également très intéressante. »

Mme Chamberland soutient que la pandémie a aidé à la valorisation de l'AFP. « Beaucoup de services essentiels qui ont été maintenus sont issus de la formation professionnelle comme nos infirmières, nos préposés aux bénéficiaires et nos coiffeuses. »

La formation de courte durée pour les préposés aux bénéficiaires a contribué à la hausse de clientèle. « De mémoire, je crois que nous avons démarré six groupes de 20 élèves. Quand le gouvernement du Québec a annoncé cette formation accélérée, nous avons eu à gérer entre 4000 et 5000 appels. Ce fut la débandade complètement. Nous avons été obligés d'en refuser parce que les places et les bourses étaient limitées. »

DES PROGRAMMES PLUS ET MOINS ACHALANDÉS

Parmi les programmes les plus achalandés, on retrouve secrétariat et comptabilité, soudage-montage, mécanique automobile et charpenterie. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs des listes d'attente.

Toutefois, certains pourraient en accueillir davantage. « Nous n'avons pas beaucoup d'élèves en santé. C'est malheureux parce que c'est un domaine tellement demandé, et c'est une belle profession. En ferblanterie, les jeunes qui sortent de la formation se retrouvent avec un salaire très intéressant, mais le groupe est presque vide. C'est la même chose pour le programme d'usinage qui forme notamment des machinistes. Ce sont deux métiers en pénurie de main-d'œuvre et qui offrent des salaires et des conditions de travail hyper intéressants, mais les gens n'ont pas de réflexe de s'y inscrire », a dit la directrice générale.

TAUX DE DIPLOMATION EN HAUSSE

Le CFP Le Tremplin connaît depuis 2022-2023 une hausse du taux de diplomation. Il est passé de 66 % en 2021-2022 à 78 %. « L'équipe-école est vraiment douée à trouver des stratégies pour s'assurer premièrement d'attirer des élèves, puis de les garder afin de les amener au maximum de la diplomation ou de leur parcours scolaire, parce que malgré toute notre bonne volonté, il y en a qui n'arriveront pas parce que le choix de carrière n'est pas nécessairement le bon ou qu'il y en a qui ont des difficultés à l'extérieur de l'école. »

Mme Chamberland estime que cette

augmentation, en un an, est très bonne. « C'est vraiment un travail d'équipe. Tous les employés (une centaine) ont cette volonté d'amener les élèves le plus loin possible. »

LES ÉLÈVES INTERNATIONAUX BIEN PRÉSENTS

À son arrivée en 2019, M^me^ Chamberland croit qu'il y avait cinq ou six élèves issus de l'immigration. Ils sont maintenant 140 sur les 456 inscrits cette année. « Nous avons une croissance fulminante. Ils privilégient principalement les programmes de secrétariat, comptabilité, mécanique automobile et soudage-montage. Nous avons également un groupe composé presque uniquement de gens de l'international en soutien informatique. Ils ciblent en majorité des formations de 1800 heures parce que cela fait partie des critères pour obtenir une résidence permanente. »

Parmi les stratégies d'accueil, des missions de recrutement sont réalisées dans plusieurs pays afin d'attirer des élèves ici. Au moment de l'entrevue, M^me^ Chamberland s'apprêtait à partir en Afrique pour d'abord promouvoir le Québec, ensuite le centre de formation et finalement les programmes offerts. « Je vais à la rencontre d'environ 400 personnes. Je vais m'envoler à nouveau pour la France à la fin novembre, puis au Madagascar en avril. Nous avons d'ailleurs raffiné notre processus de sélection pour nous assurer d'accueillir les élèves les plus aptes à suivre nos programmes. Nous devons toutefois faire attention pour ne pas miser seulement sur notre clientèle internationale. Nous aurions tort de faire cela. »

Depuis quelques années, le CFP le Tremplin offre un accompagnement complet pour la clientèle issue de l'immigration quant à la langue, la culture, le respect et l'égalité homme-femme, ainsi que le droit des femmes de dire non.

INVESTISSEMENT À VENIR

Le CFP Le Tremplin commence à manquer d'espace en raison de la hausse de la clientèle. La directrice générale a expliqué que du matériel qui se trouvait dans des locaux a été retiré afin de faire de nouvelles classes. « L'été prochain, nous déménagerons notre groupe de pharmacie pour le placer au sous-sol. Cela représentera un investissement de 1,3 million $. Nous le faisons dans le cadre du renouvellement de ce programme qui sera mis à jour et qui nécessitera l'achat de nouveaux équipements. Nous maximiserons l'utilisation de nos locaux. »

Pour le moment, aucun nouveau programme n'est à prévoir. « Avant de m'investir dans ce processus, je veux m'assurer que les 19 formations que nous avons actuellement vivent. C'est notamment le cas de celles en ferblanterie et en usinage parce que nous avons besoin de travailleurs dans ces domaines », a-t-elle conclu.

Les écoles du CSSRS en compétition

MARC-ANDRÉ FORTIN
mafortin@icimedias.ca

COURSE. **Les jeunes élèves du primaire des écoles de Sherbrooke étaient en action, lundi dernier au Parc Central. Ceux-ci participaient à la 37e compétition annuelle de cross-country du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS).**

La journée a été un franc succès pour les 780 coureurs de 4e, 5e et 6e année ayant pris le départ de la course en avant-midi. Au total, 32 écoles du CSSRS se disputaient les grands honneurs sur le parcours à relais, une boucle de 1,5 km.

L'épreuve était divisée en trois catégories, soit les petites, moyennes et grandes écoles selon le nombre de classes.

Chez les 4e année, ce sont les écoles Champlain, Saint-Antoine et Jardin-des-Lacs qui ont remporté leur catégorie respective. En 5e année, ce sont les jeunes des écoles de la Passerelle, Desranleau et Boisjoli qui ont été couronnés champions. Finalement, les élèves des écoles Champlain, des Aventuriers et de la Maisonnée sont les grands vainqueurs parmi les 6e année.

Mentionnons que l'activité était organisée par les enseignants en éducation physique du primaire du CSSRS, en collaboration avec Sports Experts.

Communiqué (s)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Certification au Programme d'Éducation Internationale pour l'école internationale des Aventuriers

30 septembre 2024

L'école internationale des Aventuriers fait maintenant partie officiellement d'une communauté mondiale d'établissements scolaires ayant pour mission de développer chez les jeunes les connaissances et la sensibilité nécessaires pour qu'ils puissent prendre en main leur avenir et contribuer à l'élaboration d'un monde plus harmonieux et plus paisible.

Félicitons les élèves, ainsi que leurs familles, les professionnels de l'éducation et les membres de la direction pour le rôle actif qu'ils ont joué afin d'obtenir cette certification. Les résultats positifs de ce choix transparaitront dans la communauté à mesure que les élèves obtiendront leur diplôme et entreprendront des activités aux impacts bénéfiques pour leur environnement social, culturel et économique à l'échelle locale, nationale, voire internationale.

Encore une fois, félicitations!

Pour plus d'information

Centre de services scolaire de Laval
955, boul. Saint-Martin Ouest
Laval Québec
Canada H7S 1M5
www.cslaval.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

Au cœur de la vallée de la Matapédia : le Défi Aventure Gaspésie rassemble plus de 230 jeunes

30 septembre 2024

Le Centre de services scolaire René-Lévesque (CSSRL) est heureux du succès de la quatrième édition du Défi Aventure Gaspésie (DAG), qui a réuni près de 230 jeunes, du premier au cinquième secondaire, sur la ligne de départ de l'activité tenue à Matapédia. Le DAG s'inscrit dans la volonté du CSSRL de promouvoir les saines habitudes de vie et l'apprentissage expérientiel tout en développant chez les élèves des compétences variées : orientation, débrouillardise, collaboration, etc.

L'événement, qui s'est déroulé le 20 septembre dernier, a offert aux élèves des différentes écoles secondaires du CSSRL une série de défis en plein air sur un parcours d'un peu plus de quinze de kilomètres. Au programme : une course d'aventure et d'orientation incluant du vélo, de la course à pied, du canot, une tyrolienne et des ateliers de cordes. Tout ceci, dans un décor enchanteur sous une météo particulièrement clémente.



Départ du Défi Aventure Gaspésie 2024 (Photo : Jean-Michel Cyr)

« Le succès du Défi Aventure Gaspésie 2024 est une preuve de ce que nous pouvons accomplir **ensemble**. Cet événement renforce non seulement les liens entre nos écoles, mais il démontre aussi le potentiel extraordinaire de nos jeunes. Chaque défi relevé est le reflet de leur courage et de leur détermination **»** ajoute Sandra Nicol, directrice générale du CSSRL.

Les élèves participants ont été préparés au défi grâce à des activités de formation offertes dans les écoles. Ils ont ainsi bonifié leurs connaissances en nutrition, en vélo de montagne ainsi qu'en orientation.

« Le Défi Aventure Gaspésie, c'est l'événement de la rentrée, celui que les élèves attendent avec impatience. Ils en reviennent extrêmement satisfaits, avec des étoiles dans les yeux. C'est ça qui nous motive à mettre autant d'effort dans l'organisation de cet événement », souligne Julien Cyr, animateur à la vie étudiante au CSSRL et porte-parole de l'événement.



Défi Aventure Gaspésie 2024 (Photo : Jean-Michel Cyr)

Le Défi Aventure Gaspésie en chiffres

- 230 participantes et participants, dont environ 50 % étaient des filles
- 7 écoles secondaires représentées
- Un peu plus de 15 kilomètres de parcours
- 15 de points de contrôle à trouver en pleine nature gaspésienne
- 50 accompagnateurs, accompagnatrices et bénévoles
- Une dizaine de partenaires et de collaborateurs

Remerciements

Le CSSRL tient à remercier les principaux partenaires et collaborateurs du projet : Bouge pour que ça Bouge, la municipalité de Matapédia, le Petit Chamonix - Station Familiale, WG Productions, Sonorisation JRF, Animation Stéphanie Gauthier, Les Producteurs de lait de la Gaspésie-Les Îles, Nature Aventure, le Bloc de l'Est ainsi que le Club de course d'aventure et d'orientation de la Gaspésie, sans oublier tous les propriétaires terriens qui nous ont octroyé un droit de passage pour cette journée.

Un énorme merci aux bénévoles de la communauté qui sont venus prêter main-forte pour assurer le bon fonctionnement de l'événement. Merci aussi au comité organisateur ainsi qu'au personnel des établissements scolaires qui ont motivé et accompagné les élèves dans le cadre de cette expérience inoubliable. Le DAG a été rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse.

À propos du Défi Aventure Gaspésie

Le Défi Aventure Gaspésie est une compétition multisport qui prend la forme d'une course d'aventure et d'orientation. Organisé par le CSSRL, cet événement annuel vise à promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes de 12 à 17 ans et à favoriser la socialisation et les échanges entre les différentes écoles participantes. Lors de cette compétition amicale, des équipes de deux à quatre personnes effectuent un parcours d'une quinzaine de kilomètres.

Pour plus d'information

Centre de services scolaire René-Lévesque
145, avenue Louisbourg
Bonaventure Québec
Canada G0C 1E0
www.csrl.qc.ca

DON D'UN CAMION AU CFPPR

Transport Transbo investit dans l'avenir de la main-d'œuvre qualifiée en devenant partenaire du Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

30 septembre 2024



De gauche à droite, nous retrouvons Julie Bessette, conseillère en ressources humaines chez Transbo Olymel, Nancy Laliberté, directrice des ressources humaines chez Transbo - Centres de distribution Olymel, Patrick Blouin, chef maintenance mécanique chez Olymel, Édith Walcott, directrice transport chez Olymel, Marie-Eve Chabot, directrice adjointe du Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau, John David Hamel, enseignant en MVLR et responsable du département et Gilles Viel, enseignant en MVLR.

Le 11 septembre dernier, Transport Transbo, une division de l'entreprise Olymel basée à Saint-Simon-de-Bagot, en Montérégie, a offert un camion de classe 8 de marque Kenworth modèle T-680, au département de mécanique de véhicules lourds routiers du Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau.

Un camion qui sera utile pour les élèves se spécialisant dans divers domaines de mécanique de véhicules lourds routiers

Le Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau et son département de mécanique de véhicules lourds routiers sauront bénéficier de ce véhicule dans le cadre de l'enseignement des compétences de mécanique par le biais du DEP en mécanique de véhicules lourds routiers. Ce véhicule sera également utile pour la formation de mécanicien en entreprise, offerte par le SAE Centre-du-Québec. Par la même occasion, les élèves évoluant dans ces programmes pourront mieux se familiariser avec les produits Kenworth de nouvelle génération comme le T-680.

« *Cet important don permettra au centre de formation professionnelle d'économiser des sommes significatives, qui sont habituellement dédiées à l'achat de camions, ce qui nous permettra d'acquérir des équipements de nouvelle technologie afin d'améliorer davantage la formation de nos élèves, et ainsi fournir une main-d'œuvre encore plus spécialisée* » - a indiqué Mme Marie-Eve Chabot, directrice adjointe du Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau.

« *Olymel a fait le don d'un camion au Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau, puisque grâce à celui-ci, les élèves pourront développer les compétences pratiques essentielles pour réussir dans un secteur en constante évolution. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté partagée de former les futurs leaders de l'industrie du transport. Transport Transbo est fière de contribuer à la formation d'une main d'œuvre qualifiée et dynamique, et ainsi stimuler l'intérêt de la relève à l'égard de l'industrie du camionnage* », a précisé Mme Carole Grenier, directrice principale distribution chez Transport Transbo.

Le Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau tient à remercier Transport Transbo pour son engagement envers son centre et ses élèves.

Pour plus d'information

Centre de Services Scolaire des Chênes
457, rue des Écoles
Drummondville Québec
Canada J2B 6X1
www.csdeschenes.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

Du changement à la direction générale

27 septembre 2024

La directrice générale du Centre de services scolaire de Charlevoix, madame Martine Vallée, a annoncé au conseil d'administration sa décision de prendre sa retraite à la fin de l'année scolaire en cours.

La présidente du conseil d'administration, madame Lucie Maltais, souligne la contribution exceptionnelle de madame Vallée qui a occupé la direction générale pendant une douzaine d'années : « Nous retiendrons de madame Vallée son humanité et ses grandes qualités de leader, fière des réalisations de son équipe avec laquelle elle a su tisser des liens de confiance solides. Les impacts positifs du passage de madame Vallée à la tête du Centre de services scolaire de Charlevoix continueront de se faire sentir encore longtemps tant pour le personnel que pour la communauté de parents, d'élèves et de partenaires. »

La prochaine personne à occuper la direction générale du Centre de services scolaire de Charlevoix sera nommée par le gouvernement du Québec, sur recommandation du ministre de l'Éducation.

Pour plus d'information

Centre de services scolaire de Charlevoix
100, rue Laure-Gaudreault
La Malbaie Québec
Canada G5A 0A8
www.cscharlevoix.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Retour sur le Mondial des métiers : une fierté régionale!

30 septembre 2024

Nos élèves ont brillé lors du 47e Mondial des métiers! Félicitations à Gaspard, Mia et Thomas, ainsi qu'à leurs entraineurs et aux experts, pour leur détermination et leur persévérance. Même sans médaille, l'expérience qu'ils ont acquise est inestimable et contribuera sans aucun doute à leur avenir professionnel.

Le processus du Mondial des métiers est très rigoureux. Les candidats qualifiés sont tout d'abord sélectionnés pour participer aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies. Les gagnants se rendent aux nationaux et ensuite les médaillés d'or, âgés de 22 ans et moins, se rendent à l'ultime compétition, le Mondial des métiers organisé par WorldSkills. Lors de la compétition, les élèves sont évalués par des juges du monde entier, sur des compétences techniques et professionnelles selon des standards très élevés.

Une mention toute spéciale à Anthony Minotti, du CEP Saint-Jérôme, qui a fait rayonner notre région en remportant la médaille de bronze en Technologie automobile. Il s'est également distingué en recevant le prestigieux prix « Meilleur de la nation » pour le Canada.

Bravo à tous nos participants pour leur engagement et leur excellence!

Pour plus d'information

Centre de services scolaire de Laval
955, boul. Saint-Martin Ouest
Laval Québec
Canada H7S 1M5
www.cslaval.qc.ca

/R E P R I S E -- Avis aux médias - Conférence de presse concernant de nouveaux services pour l'apprentissage du français chez les élèves/

NOUVELLES FOURNIES PAR
Cabinet du ministre de l'Éducation →
30 sept, 2024, 06:00 ET

MONTRÉAL, le 29 sept. 2024 /CNW/ - Les représentantes et représentants des médias sont conviés à une conférence de presse au cours de laquelle le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, procédera à une annonce concernant de nouveaux services pour l'apprentissage du français chez les élèves.

Pour l'occasion, il sera accompagné de la directrice générale et cofondatrice d'Alloprof, M^{me} Sandrine Faust.

Les journalistes qui souhaitent participer à l'annonce doivent s'inscrire au préalable par courriel à **relationsmedias@education.gouv.qc.ca** avant 12 heures, le 30 septembre. L'adresse exacte du lieu de la conférence leur sera communiquée une fois leur accréditation confirmée. Seuls ceux qui auront reçu une confirmation de leur inscription pourront prendre part à l'annonce.

DATE :	Le lundi 30 septembre 2024 à 13 h 30 Arrivée des médias à partir de 13 h 15
LIEU :	Longueuil

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation

Source : Antoine de la Durantaye, Directeur des communications, Cabinet du ministre de l'Éducation, antoine.deladurantaye@education.gouv.qc.ca; Pour renseignements : Responsable des relations de presse, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur, relationsmedias@education.gouv.qc.ca

Semaine pour l'école publique - L'engagement parental : une force incontournable pour le succès de l'école publique

NOUVELLES FOURNIES PAR
Fédération des centres de services scolaires du Québec →
30 sept, 2024, 06:00 ET

QUÉBEC, le 30 sept. 2024 /CNW/ - En cette *Semaine pour l'école publique*, sur le thème de la parentalité, la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) souhaite exprimer sa profonde gratitude envers les parents engagés dans le réseau public d'éducation, et ce, puisqu'ils sont des alliés importants à la mission de l'école publique. De fait, leur implication est essentielle pour soutenir la réussite scolaire des élèves. À l'occasion de cette 15^{e} édition, prenons le temps de les remercier.

« *L'engagement des parents est crucial dans les milieux scolaires. Leur opinion et leur position sur différents dossiers éducatifs sont précieuses pour veiller à l'amélioration continue de notre réseau public d'éducation. D'ailleurs, plus les parents s'impliquent et collaborent au choix des orientations éducatives des écoles, plus les décisions et les actions s'avèrent porteuses pour les élèves. Aussi, cette implication favorise non seulement la réussite scolaire des élèves, mais aussi leur sentiment de bien-être et leur motivation. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur précieuse contribution.* » s'est exprimée la présidente-directrice générale de la FCSSQ, madame Caroline Dupré.

À propos de la FCSSQ
La FCSSQ regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, financement, transport scolaire, communications, formation professionnelle, services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques et de

la formation. Conjointement avec le MEQ, la FCSSQ coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

www.fcssq.quebec

SOURCE Fédération des centres de services scolaires du Québec

Source : Catherine Roy, Conseillère aux communications et relations de presse, Fédération des centres de services scolaires du Québec, Tél. : 438 371-9420, croy@fcssq.quebec